



EIDGENÖSSISCHE AUSLÄNDERKOMMISSION
COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉTRANGERS
COMMISSIONE FEDERALE DEGLI STRANIERI
SWISS FEDERAL COMMISSION FOR FOREIGNERS

Rapport annuel

■ '04

Sommaire

accents	4	
aspects	6	
	Développements politiques en Europe	6
	Développements politiques en Suisse	7
	Recherches nationales sur des questions spécifiques à l'intégration et à la migration	15
	Développements démographiques en Suisse	17
	Droits politiques pour les étrangers	18
activités	19	
	Promotion de l'intégration	19
	Thème de l'année: l'habitat	22
	La naturalisation facilitée pour les jeunes	26
	Autre travail politique	28
	Information	30
appendice	33	

Impressum

Rédaction	Elsbeth Steiner Simone Prodolliet
Traduction (français)	Roger Barbier, Yvonand
Conception graphique	RH Design, Worb
Impression	OFCL, 3003 Berne
Commandes	Secrétariat de la CFE Quellenweg 9 3003 Berne-Wabern Tél. 031 325 91 16 eka-cfe@bfm.admin.ch www.eka-cfe.ch

avant-propos

L'année 2004 était considérée comme décisive pour la politique à l'égard des étrangers en notre pays, et tout particulièrement pour la politique d'intégration.

Aux premières expériences de l'entrée en vigueur de l'accord de libre circulation des personnes avec l'Union européenne, et son extension prévue aux dix nouveaux membres, répondait la discussion du projet de nouvelle loi sur les étrangers. La révision de la loi sur l'asile avait en toile de fond l'adhésion de la Suisse aux accords de Schengen et de Dublin. Enfin, la votation populaire sur la naturalisation facilitée des jeunes étrangers des deuxième et troisième générations devait donner un signal clair et favorable d'accueil et de reconnaissance de ces jeunes au sein de la communauté nationale.

Notre commission espérait beaucoup de ces débats et de ces décisions pour affermir les bases de l'intégration des étrangers. En effet, si la connaissance d'une langue nationale, l'école et la formation, le travail et le logement constituent les piliers essentiels de l'intégration, on sait aussi qu'un statut stable accordé aux étrangers joue un rôle déterminant pour leur intégration. Il y va pour eux tant de la perception de leur place, du sentiment de leur appartenance et de leur avenir dans notre pays, que du regard que leur porte la population autochtone.

Le refus net par le peuple et les cantons de la naturalisation facilitée, tout comme la mise en cause au parlement des propositions du Conseil fédéral de l'attribution d'un droit à l'octroi d'une autorisation d'établissement après 10 ans de séjour dans notre pays et d'un droit au regroupement familial pour les titulaires d'un permis de séjour, constituent sans doute des revers pour la politique d'intégration, par ailleurs clairement affirmée comme tâche de l'Etat dans le projet de loi et acceptée par le parlement.

Dans la mesure où notre pays, par la loi sur les étrangers, entend privilégier la venue de migrants formés et qualifiés, il doit aussi par clairvoyance, en raison de la concurrence entre pays pour les attirer et les garder, leur accorder des conditions d'accueil et d'intégration qui leur permettent de concevoir avec sécurité leur avenir personnel, familial et professionnel en Suisse.

Tous ces débats et le climat dans lequel ils se sont déroulés, ont une fois de plus démontré combien un travail d'information honnête, sérieux et continu est nécessaire pour que migration et intégration ne soient pas perçues en terme de crainte et de préjugés, mais comme une réalité positive, nécessaire et maîtrisable.

Les activités entreprises et développées par la Commission et son secrétariat durant l'année 2004 veulent répondre à ce besoin de connaissance, de réflexion, de communication, de sensibilisation et de concrétisation. Elle entend ainsi à la fois travailler dans la perspective du long terme et agir dans le présent, que ce soit à travers le thème annuel de l'intégration par l'habitat et le logement, l'approfondissement du contenu de la notion même d'intégration, de l'élaboration d'un nouveau programme de promotion et le soutien à plus de 500 projets, en relation avec l'Office fédéral des migrations, le renforcement des relations avec les cantons et les villes ainsi que les liens avec les communautés étrangères.

Les changements qui interviennent en Europe, notamment dans le domaine de la politique migratoire, l'évolution des besoins de l'économie et le passage d'une immigration de main-d'œuvre (considérée comme provisoire) à une immigration de peuplement, familiale et volontaire (souvent définitive) impliquent un engagement et des efforts accrus du pays d'accueil et des migrants en matière d'intégration, une pratique renforcée du principe des droits et des devoirs. C'est un défi social, culturel et humain que notre pays doit et peut relever.

Francis Matthey, Président de la Commission fédérale des étrangers

accents

Habitat

En 2004, la thématique «Intégration et habitat - logement, politique de l'habitat et aménagement du territoire» se trouvait au coeur des activités la Commission fédérale des étrangers. Expériences et attentes ont été échangées avec d'innombrables autres offices fédéraux et partenaires civils. Elle a aussi pu rencontrer des habitants lors d'une visite d'un quartier de Lausanne et d'un autre à Aarau. La CFE a également mis sur pied un hearing avec des milieux représentant des propriétaires d'immeubles et des locataires. Enfin, les recommandations élaborées par la Commission dans le domaine de l'habitat ont été discutées lors de la Journée traditionnelle de novembre à laquelle ont pris part de nombreux acteurs économiques.

Les résultats importants découlant du traitement de cette thématique ont été rendus publics dans trois diverses publications.



Comment vivons-nous aujourd'hui? Une photographe et deux photographes ont déambulé durant un mois dans les quartiers de Lugano, Berne et Lausanne et ont figé des scènes du quotidien. Les impressionnantes images étaient à voir à l'exposition «La Suisse plurielle».

Photo: Pierre-Antoine Grisoni, Lausanne

accents

Naturalisation La CFE dit OUI Naturalisation Naturalisation

...et pourtant la Suisse dit deux fois Non

Le 26 novembre 2004 fut une journée funeste pour tous ceux qui s'étaient engagés en faveur de l'intégration des étrangers dans notre pays, et surtout en faveur des jeunes. Pour la troisième fois consécutive, la demande de faciliter la naturalisation de jeunes gens fut repoussée et - constatation décevante - même encore plus clairement qu'en 1994. Dans les cantons qui avaient pourtant fait les meilleures expériences en ce qui concerne la naturalisation simplifiée, il y eut également une majorité de Non. Ce fut réellement une déception amère surtout pour bon nombre de Secondos et Secondas qui voudraient avoir voix au chapitre dans le domaine politique.

La Commission, ses membres et tout le personnel du Secrétariat s'étaient engagés en faveur d'un double Oui. Etant donné qu'aucune ressource financière n'avait pu être dégagée, l'engagement s'était restreint à la mise à disposition et à la distribution de matériel dévoilant les enjeux, et comportant chiffres, faits, comparaisons et arguments, ainsi qu'à la participation à des manifestations politiques. Malheureusement, les campagnes pour l'acceptation de ce projet de naturalisation (faites par un comité sous l'égide de la Gauche et un autre sous celle du PDC-PRD) n'avaient pas été particulièrement généreusement dotées, tant et si bien que la campagne en faveur du rejet, beaucoup mieux dotée et jouant sur la fibre émotionnelle fut bien davantage présente dans les rues et dans les quotidiens.

Développements politiques en Europe

La politique d'intégration en toile de fond des discussions portant sur les valeurs et les «standards minimaux» de l'intégration

Les ministres des affaires intérieures et de la justice des Etats membres de l'UE se sont mis d'accord, le 19 novembre 2004 à Bruxelles, à l'occasion d'une séance de Conseil, sur onze principes de base en vue de l'intégration des immigrants. Comme il avait été décidé d'uniformiser la politique de l'asile d'ici à l'an 2010, une procédure analogue semblait couler de source en matière de politique d'intégration aussi. Les Etats membres de l'UE s'engagent à observer les principes fondamentaux présentés par la Présidence néerlandaise du Conseil, et par conséquent à respecter les standards minimaux de l'intégration des immigrants, les dispositions concrètes en la matière restant toutefois l'affaire des divers Etats-membres. La mission de développer des lignes directrices communes en matière d'intégration des immigrants date certes déjà de l'année 2003, mais le meurtre du metteur en scène néerlandais Theo van Gogh et les violences qui ont suivi l'ont replacée au premier plan. On attend des immigrés qu'ils s'approprient les connaissances de base de la langue, de l'histoire ainsi que de celles des institutions de la société d'accueil. Par ailleurs, les valeurs fondamentales de l'UE devraient être respectées. La diversité culturelle et religieuse est certes une bonne chose, mais elle ne devrait pas s'opposer aux valeurs fondamentales en vigueur au sein de l'UE, notamment en matière d'égalité de traitement entre hommes et femmes. Non seulement les immigrés, mais également les autochtones devraient faire des efforts pour s'intégrer. L'emploi est la clé d'une intégration réussie. Sans création d'emplois et accès à ces emplois, il sera impossible de parvenir à une intégration réussie. L'égalité de traitement entre hommes et femmes dans l'accès à la formation et à l'instruction en fait partie. Enfin, il sera également nécessaire que les immigrés participent aux processus politiques, surtout au niveau local. Un traitement inégal marginalise les immigrés.

La ministre néerlandaise de l'immigration et présidente du Conseil a qualifié l'accord sur les principes fondamentaux de pas historique vers l'adoption d'une voie commune en matière d'intégration. Toutefois, au début, personne n'aurait pu dire si le Conseil pourrait prendre une décision sur ces principes fondamentaux. Le gouvernement espagnol voulait que l'encouragement à la culture et à la langue du pays d'origine des migrants figure dans les principes fondamentaux, mais il se heurta au refus de la majorité des Etats membres de l'UE. En outre, les ministres des affaires intérieures et de la justice décidèrent que les scientifiques provenant d'Etats tiers pouvaient désormais faire de la recherche dans l'UE sans autorisation de travail. Quant aux autorisations de séjour particulières, le Conseil a recommandé de les octroyer rapidement et sans tracasseries administratives. Cette consigne devrait constituer une contribution à l'objectif recherché par l'Union européenne, à savoir devenir la région la plus compétitive d'ici à l'an 2010.

NOUVELLE LOI SUR LES ÉTRANGERS EN ALLEMAGNE

L'adoption des onze principes en faveur de l'intégration répond donc tout à fait à la tendance que l'on peut observer dans les divers Etats membres de l'UE: il s'agit de se pencher davantage qu'auparavant sur l'intégration des groupes d'immigrés. Les développements répondant à ces souhaits qui ont été mis en place en Allemagne et en France sont exemplaires.

En Allemagne, le gouvernement et l'opposition se sont mis d'accord à mi-juin, après une discussion qui aura duré 3 ans, sur un projet de loi commun pour régler à nouveau l'immigration et l'intégration des étrangers. Cette loi, comportant

aspects

150 pages, entre en vigueur le 1er janvier 2005. Pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale allemande, l'immigration est régie par une vaste loi, même si cette législation est plus restrictive que prévue à l'origine.

La loi règle trois domaines principaux importants, à savoir: l'immigration de salariés étrangers, l'accueil de réfugiés et de requérants d'asile ainsi que l'intégration de nouveaux immigrants. Par ailleurs, cette loi comporte des questions relevant de la sécurité dans le cadre de la lutte anti-terroriste. A côté des mesures dirigistes de l'immigration, il est également prévu de simplifier certains domaines. Ainsi, à l'avenir, au lieu de cinq titres de séjour, il n'y en aura plus que deux: l'autorisation de séjour limitée et l'autorisation d'établissement illimitée, qui peut être sollicitée après cinq ans au lieu de huit ans jusqu'ici. Le chapitre sur l'intégration est un chapitre clé de cette loi: désormais, les immigrants ont droit à un cours de langue et à un cours d'intégration. Les étrangers séjournant déjà depuis plus longtemps en Allemagne peuvent être contraints de suivre un cours si les autorités compétentes constatent une «inaptitude à être intégré». Les coûts de cette intégration, pris en charge par le gouvernement fédéral, sont estimés à 235 millions d'euros par an pour environ 50'000 personnes.

La décision du gouvernement français d'interdire le port de symboles religieux dans les écoles publiques a fait couler beaucoup d'encre dans toute l'Europe. Cette disposition n'interdit donc pas uniquement aux musulmans de porter un foulard, mais aussi aux hommes juifs de porter la kippa, aux Sikhs le turban ainsi qu'aux chrétiens les grands crucifix. Il n'empêche que le rapport des délibérations sur la profession de foi de la laïcité absolue dans l'instruction publique constate que le gouvernement français visait particulièrement le foulard islamique. Dans les débats publics, on n'est pas non plus parvenu à l'unanimité lorsqu'il s'est agi de savoir si cette mesure interdisant le port du foulard servait réellement l'intégration de la communauté musulmane, alors qu'elle est plutôt désavantagée dans les banlieues françaises. Ce qui était bien plus important, en revanche, c'est de leur donner l'accès à la formation et au marché de l'emploi.

Développements politiques en Suisse

Une politique d'intégration se situant entre attitude défensive et efforts accrus d'intégration

La tendance déjà observée au cours de l'année précédente dans les intérêts politiques en matière d'intégration s'est poursuivie: d'une part, défense accrue vers l'extérieur et, d'autre part, concentration sur les efforts dans le travail d'intégration vers l'intérieur. Toutefois, la politique d'intégration déclarée comme incontestée par les milieux politiques les plus divers a subi un coup dur. En effet, le 26 septembre 2004, les deux projets de lois portant sur la naturalisation facilitée des jeunes étrangers ont été rejetés à une forte majorité par le peuple et les cantons. De toute évidence, de très nombreux citoyens ayant voté ne considéraient pas la naturalisation comme un moyen en faveur de l'intégration. (voir texte détaillé sous la rubrique «activités – naturalisation»).

Et pourtant, cette sanction du peuple ne peut être considérée d'une façon générale comme une motion de censure allant à l'encontre des efforts politiques en matière d'intégration. Une analyse plus approfondie des résultats de cette votation

QUI CONNAÎT BIEN
LES ÉTRANGERS
VOTE POUR EUX

populaire montre plutôt que, pour les milieux dans lesquels la politique d'intégration a une portée politique élevée, les ayants droit au vote ont grandement approuvé ces deux projets de loi. Comme en 1994 déjà, ce sont surtout les communes avec un grand nombre d'étrangers qui se sont exprimées en faveur de la naturalisation facilitée.

Toutefois, il ne faut pas oublier une tendance: le mécontentement au sein de la population. Il repose sur les peurs les plus diverses qui se répandent de plus en plus et de manière peu différenciée dans le «domaine des étrangers». Cela étant, on montre du doigt les abus et anomalies qui ne touchent néanmoins qu'une partie infime de la population dépourvue d'un passeport suisse. Ceux qui en font les frais sont toutes celles et tous ceux qui vivent depuis de nombreuses années, voire des décennies en Suisse et dont on ne sait souvent pas qu'elles ou qu'ils n'ont pas acquis la nationalité suisse.

En sus d'un climat politique déjà surchauffé, le nombre des musulmans qui augmente de manière prétendument explosive en Suisse a fait l'objet d'une campagne de dénigrement et a suscité quelques discussions quasi hystériques sur la situation et le rôle que jouent les communautés musulmanes en Suisse. Il est tout à fait vrai que cette situation a été nourrie par des événements survenus aux Pays-Bas, où les agissements ultraconservateurs de certains musulmans fondamentalistes furent qualifiés de dangers pour la démocratie et l'égalité de traitement entre hommes et femmes. En réaction à cette situation, une association de musulmans progressistes a vu le jour à Zurich. Cette association tente de renforcer auprès des «autres» l'image des musulmans modérés. L'année 2005 révélera si de telles forces sociales - comme par exemple le «Balkan-Forum» récemment formé et regroupant les nationalités les plus diverses - trouvent suffisamment de soutien auprès de larges segments de la population suisse. La CFE espère que ces initiatives auront du succès, car en fin de compte il y va de la cohésion sociale dans notre pays, et tout dépend de ce qu'elle pourra ou non se maintenir.

Nouvelle loi sur les étrangers : résultats des délibérations au Conseil national et à la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats

Les délibérations au sujet de la nouvelle loi sur les étrangers ont été entamées à l'occasion d'une session spéciale en mai 2004. En raison du grand nombre de propositions déposées par des députés du Conseil national réélu, les délibérations n'ont pu être achevées qu'au cours de la session d'été. En sus des propositions déposées par la Commission des institutions politiques du Conseil national, plus de cent propositions ont été déposées en vue des débats.

L'INTÉGRATION EST MIEUX ANCRÉE DANS LA LOI

Du point de vue de la CFE, les délibérations furent en grande partie satisfaisantes, même si certains souhaits ne furent pas du tout retenus. L'importance de l'intégration a été confirmée, un droit au regroupement familial en faveur des personnes bénéficiant d'une autorisation d'établissement ou de séjour a été introduit et il a été confirmé qu'il «peut» exister une possibilité de regroupement familial pour les personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de brève durée. Cependant, diverses exigences ont été posées aux personnes titulaires d'une autorisation de séjour ou de séjour de courte durée, tant et si bien que l'objectif formulé par la CFE, à savoir mettre autant que possible un vaste cercle de personnes admises en Suisse sur pied d'égalité avec les ressortissants des Etats-membres de l'UE bénéficiant de la libre circulation des person-

aspects

nes, n'a pas été atteint. En revanche, tous les efforts visant à réintroduire une sorte de statut de saisonnier ont clairement échoué au Conseil national. La proposition de la Commission des institutions politiques d'élever au niveau de la loi la réglementation des cas de rigueur individuels des sans-papiers, telle qu'elle ressort de la «circulaire Metzler», a passé de justesse (par 82 voix contre 81).

L'assouplissement du système binaire d'admission est l'une des modifications majeures que le Conseil national a apportées en réponse à la proposition du Conseil fédéral. Les ressortissants provenant des Etats membres de l'UE, autrement dit, ceux issus d'Etats tiers, ne peuvent être admis s'ils constituent seulement de la main-d'œuvre «qualifiée». Désormais, seuls les cadres, les spécialistes et les personnes nécessaires à l'exécution de travaux spécifiques pourront être admis. Le conseiller fédéral Christoph Blocher a déclaré dans les débats que cette disposition faisait allusion à toute la main-d'œuvre qui fait encore défaut sur le marché suisse de l'emploi. Une coalition de représentants des branches à bas salaire (agriculture, industrie hôtelière, bâtiment, etc.) et les partisans de la gauche ayant un intérêt à une plus grande ouverture ont contribué au succès de ce changement de concept en l'approuvant par 79 voix contre 75.

Les propositions de loi en matière d'intégration ont obtenu un aval majoritaire. Les souhaits des députés qui se sont exprimés contre toute forme de promotion de l'intégration n'ont eu aucune chance d'aboutir au Conseil national. En effet, la majorité de cette Chambre s'est prononcée clairement en faveur des mesures de promotion à l'intégration des étrangers, car elle lui attache de l'importance. Ainsi, il a été confirmé que la Confédération continuerait à octroyer des subventions en faveur de l'intégration des étrangers. Contrairement au projet du Conseil fédéral qui ne prévoyait aucune spécification au soutien financier pour l'encouragement de l'intégration, la proposition du conseiller national Engelberger s'est imposée. Sa proposition précise que devront être soutenus «en particulier les projets servant à l'acquisition d'une langue nationale».

Par ailleurs, le Conseil national a pris de nombreuses autres décisions qui ressortissent du domaine des mesures d'éloignement et qui se sont traduites par des dispositions plus sévères que par le passé. Le vote final a toutefois révélé que ni la gauche ni la droite ne pouvaient soutenir totalement ces résultats et c'est donc sans aucun enthousiasme qu'au vote final, le Conseil national a adopté cette nouvelle loi sur les étrangers par 64 voix contre 48 et 55 abstentions.

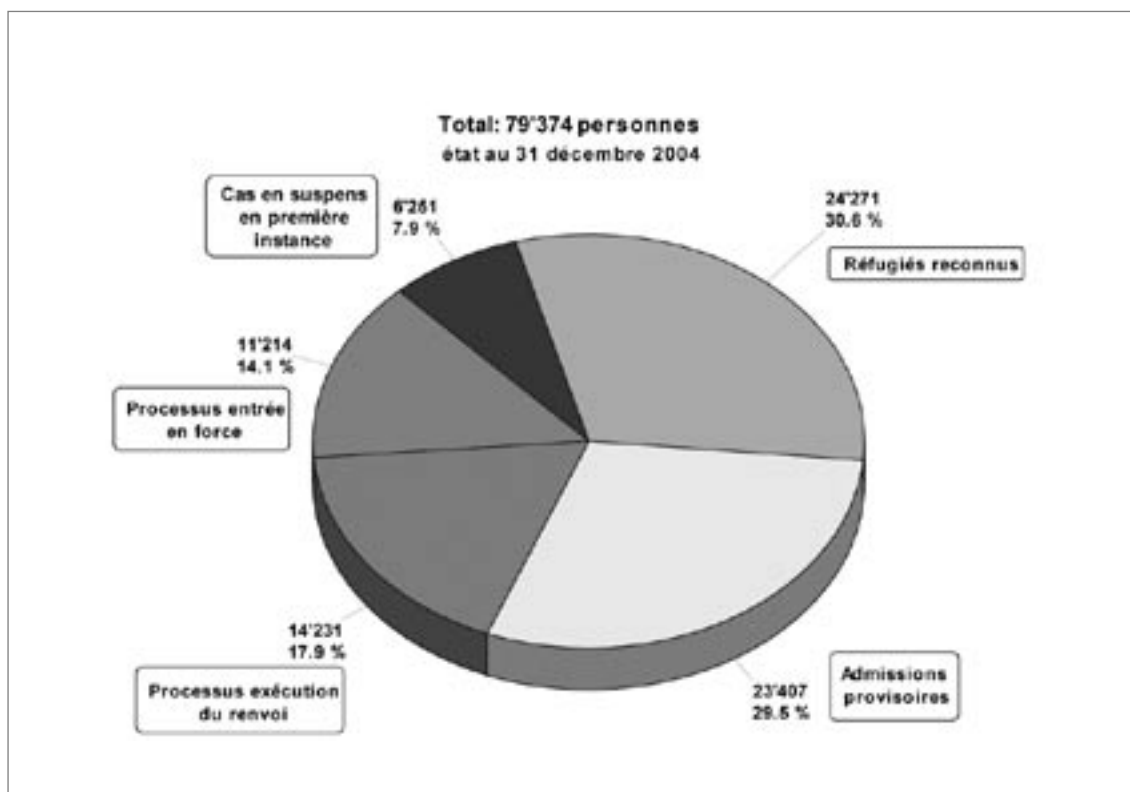
Etant donné la toile de fond d'une telle dissension politique, il n'est donc pas non plus particulièrement surprenant que, vu sa composition, la Commission du Conseil des Etats chargée d'examiner préalablement ce projet de loi, à savoir la Commission des institutions politiques, ait poursuivi la voie toute tracée mettant le cap sur des dispositions plus sévères. Certes, cette commission n'a pas touché au chapitre de l'intégration, mais en revanche, elle a purement et simplement biffé le droit au regroupement familial, le droit à prétendre à une autorisation d'établissement au bout de dix ans ainsi que l'obligation légale d'entrer en matière dans les demandes de cas de rigueur des sans-papiers. L'assouplissement de la procédure d'admission de personnes chargées de «travaux spécifiques», proposé par le Conseil national a, lui aussi, fini par disparaître.

**NOUVEAUX DROITS
DES ÉTRANGERS
EN DANGER**

Les délibérations du Conseil des Etats, prévues pour le printemps 2005, diront si cette Chambre suivra le conseil de sa commission. Ensuite et dans tous les cas interviendra l'élimination des divergences entre les deux Chambres fédérales. En raison du climat politique actuel, si personne ne doute de la nécessité de l'intégration, il est toutefois à craindre que toutes les ébauches permettant de garantir le droit au séjour et le regroupement familial des immigrés soient remises en cause.

Révision de l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers

L'ordonnance mise en procédure de consultation au cours de l'année précédente a été remaniée par l'Office fédéral compétent en tenant compte de la multitude des avis exprimés à cette occasion. En revanche, il n'a pas été tenu compte du postulat visant l'extension du champ d'application aux personnes admises provisoirement. Cette disposition, prévue à l'origine et pourtant saluée explicitement par la majorité des avis exprimés, aurait permis aux personnes ayant un statut d'admission provisoire de bénéficier des prestations d'intégration. Conformément à la volonté exprimée par le nouveau chef du département, cette idée a toutefois été abandonnée, étant donné qu'à son avis, les personnes au bénéfice de ce statut ne devraient pas rester à long terme en Suisse, mais, au contraire, être motivées à retourner dans leur pays d'origine.



Depuis plusieurs années, le nombre des réfugiés reconnus qui ont reçu l'asile en Suisse est resté à environ 25'000 personnes. Beaucoup d'autres ne sont que des personnes admises provisoirement, parce que, par exemple, elles n'ont pas été poursuivies par l'Etat ou parce que leur retour n'est pas tolérable, voire impossible pour différentes raisons.

Source: Office fédéral des migrations

aspects

La révision prévoit que l'Office fédéral compétent reçoive la compétence à l'échelon fédéral pour coordonner les mesures d'intégration dans les domaines de l'assurance-chômage, de la formation professionnelle et de la santé et garantir l'échange d'informations et d'expériences entre les cantons. La révision prévoit une autre innovation en prescrivant aux cantons de désigner un service qui sera l'interlocuteur chargé de régler les questions d'intégration. Par ailleurs, ces services peuvent être autorisés à accueillir les demandes de subventionnement de projets d'intégration qu'ils transmettront à leur tour à la CFE avec leur recommandation.

Politique de l'asile

Dans le cadre de la révision partielle de la loi sur l'asile, le conseiller fédéral Christoph Blocher a lancé toute une série de propositions supplémentaires dans le débat en cours. Elles visaient en particulier à rendre la Suisse moins attrayante en tant que terre d'asile. Huit propositions sur dix (comme par exemple l'incitation des requérants d'asile à se procurer des documents, les mesures particulières pour l'accélération des recours ou la suspension de l'aide sociale en cas de décisions négatives) ont été adoptées par le Conseil fédéral et lancées dans le débat parlementaire. La détention en vue de l'exécution du renvoi ainsi qu'un concept révisé pour l'admission provisoire en lieu et place du statut humanitaire, qui prévoyait que l'on ne pouvait plus admettre que des personnes dont la vie était en danger, n'ont pas recueilli la majorité au Conseil fédéral. La norme selon laquelle on ne pourrait raisonnablement exiger d'une personne qu'elle vive dans son pays d'origine n'aura plus cours, ce qui, d'après la définition, pourra être interprété dans un sens plus large.

Au 1er avril 2004 a été mise en vigueur une réglementation selon laquelle il ne pourra plus être octroyé de subventions fédérales pour l'aide sociale dans les décisions de non entrée en matière (NEM). Il incombera donc aux cantons de régler la façon de procéder avec les personnes, ayant reçu une NEM qui sollicitent éventuellement une assistance. Jusqu'à la fin l'année, 3'800 NEM ont été rendues. Environ 16 pour cent des personnes déboutées ont sollicité une aide d'urgence aux cantons.

Le droit à l'aide d'urgence a aussi fait l'objet de débats publics et un tribunal s'est prononcé à ce sujet dans deux cantons. Ainsi, le Tribunal administratif du canton de Berne a statué le 15 novembre 2004 que le droit à l'aide d'urgence minimale est inviolable. La Cour a estimé que ce principe devait également s'appliquer aux personnes dont les autorités compétentes ont refusé d'entrer en matière dans la demande d'asile. Utiliser la suppression de l'aide d'urgence comme moyen de pression à l'encontre de personnes qui ne veulent pas coopérer et pour lesquelles une NEM a été rendue, est inadmissible. Le Tribunal administratif du canton de Soleure est parvenu à une autre conclusion. Il a admis que l'aide d'urgence demandée par quatre personnes tombant sous le coup d'une NEM avait été supprimée à juste titre après qu'elles ont refusé de décliner leur identité. Le jugement du Tribunal administratif du canton de Soleure a été attaqué par un recours de droit public auprès du Tribunal fédéral. Ce dernier a rendu une décision superprovisoire en vertu de laquelle le canton est contraint d'accorder un minimum d'aide d'urgence même à des personnes tombant sous le coup d'une NEM qui ne font aucun effort pour sortir de notre pays.

**L'AIDE D'URGENCE
PEUT-ELLE ÊTRE
RÉDUITE? LE
TRIBUNAL FÉDÉRAL
DOIT DÉCIDER**

En l'an 2004, le nombre des requérants d'asile s'est élevé à 14'248 personnes, présentant ainsi un recul de 32,3 % par rapport à l'année précédente. Le taux

de reconnaissance s'est élevée à 9,2%. Par ailleurs, 4'198 personnes ont été admises provisoirement. Les divers milieux ont des explications différentes de la baisse des demandes d'asile. Tandis que le Département en rend responsable une politique de l'asile devenue plus sévère, l'Aide suisse aux réfugiés estime, quant à elle, qu'elle est surtout liée à l'apaisement de la situation politique au Kosovo et en Turquie.

Interventions parlementaires

Les interventions parlementaires dans le domaine de la politique de l'intégration et de la migration ont été placées sous le signe des développements actuels intervenant dans un contexte national et international. Ainsi, des interventions ont été adressées au Conseil fédéral visant l'élargissement de la libre circulation élargie des personnes et touchant l'accroissement de la population étrangère à cause de l'admission de cas de rigueur. Par ailleurs, à la suite de l'échec de la votation populaire relative aux projets de loi concernant la naturalisation, trois interventions ont porté sur des amendements en matière de droit de cité. Tandis que ces interventions attendent encore la réponse du Conseil fédéral et, selon les déclarations de l'Office fédéral compétent, devront être appréciées en ayant une vue globale des questions encore en suspens dans le droit sur la nationalité, les autres questions ont reçu des réponses détaillées.

A la question du député Hans Fehr (UDC, ZH) relative au coût de la libre circulation élargie des personnes, le Conseil fédéral conclut que, contrairement aux craintes exprimées par le motionnaire, le bénéfice de prospérité pouvait être évalué positivement. S'agissant des questions du député Philipp Müller (PRD, AG) qui demandait des chiffres exacts au sujet des couples mixtes nationaux, des concubins hétérosexuels et des partenariats homosexuels, il a été déclaré que notre pays ne tenait pas de telles statistiques mais que, d'après la pratique des cas de rigueur, il n'y avait qu'une infime proportion de personnes parvenant à obtenir une autorisation de séjour par ce biais.

Arrêt du Tribunal fédéral concernant des propos racistes prononcés en public

Le 27 mai 2004, le Tribunal fédéral a décidé que les dispositions de l'article 216 bis du Code pénal s'appliquaient aussi à des rencontres organisées à titre privé dont les participants n'étaient pas liés personnellement entre eux: les propos racistes répandus au sein de ces rencontres doivent être considérés comme des déclarations faites en public. La Cour de cassation a clarifié que, contrairement à la doctrine régnante, «le public», dans l'esprit du Code pénal, n'est pas une définition uniforme. Cette Cour a estimé que la définition de ce qui est public et ne l'est pas dépend essentiellement de la protection d'un bien par une disposition légale. La discrimination raciale figure dans le Code pénal dans les crimes et délits contre la paix publique. Cependant, ce qui doit être protégé, c'est la dignité humaine de tout individu appartenant distinctement au groupe ethnique ou religieux en question.

Voici pourquoi le Tribunal fédéral a donc décidé que la réunion tenue au mois de septembre 1999 de l'Offensive nationale - un groupement d'extrême droite - lors de laquelle 40 à 50 personnes ont écouté une conférence du président du Cercle d'Avalon à propos des «Waffen-SS», devait être considérée comme une réunion publique. Maintenant, le Tribunal bernois de deuxième instance devra élucider si le contenu de la conférence comportait des propos de discrimination raciale. Au cas où le tribunal conclut dans ce sens, l'organisateur et l'orateur se seront alors rendus punissables.

Négociations bilatérales II

A l'occasion de la rencontre au sommet entre la Suisse et l'UE du 19 mai 2004 à Bruxelles, les négociations bilatérales II ont trouvé leur conclusion politique grâce à un accord. Le président de la Confédération Joseph Deiss, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey ainsi que le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz ont signé les documents respectifs. Les conventions ont été paraphées le 25 juin 2004.

Les négociations bilatérales II aboutissent à neuf résultats des négociations. Huit d'entre eux sont des conventions de droit international, mais où Schengen/Dublin figure comme convention commune. Cette convention bénéficiera surtout à la collaboration en matière de police et de justice dans les domaines de la migration et de l'asile. Après la phase de consultation, les contrats pourront être signés. Alors seulement les textes seront valables; les conventions devront être adoptées selon la procédure prévue par les parties contractantes, puis ratifiées pour entrer finalement en vigueur. En Suisse, le référendum a été annoncé par le Parti des Démocrates suisses.

**NOUVEAUX
ACCORDS
AVEC LA
«NOUVELLE EUROPE»**

Extension de la Convention sur la libre circulation des personnes aux dix nouvelles nations faisant partie de l'UE

Le 1er mai 2004, l'Union européenne s'est élargie de près de dix nouveaux Etats membres. Avec l'adhésion de l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovaquie, la République tchèque, la Hongrie, de Malte et de Chypre, l'Union européenne comprend donc 25 Etats membres. A la suite de cet élargissement, les conventions bilatérales entre l'UE et la Suisse, datant de 1999, s'étendront aux nouveaux Etats membres. Six sur sept conventions ont été adaptées automatiquement. Quant à la convention sur la libre circulation des personnes, il sera nécessaire d'y procéder aux adaptations contractuelles que la Suisse a justement négociées avec l'UE. Ces adaptations prévoient une introduction par étape de la libre circulation des personnes avec des délais transitoires allant jusqu'à 2011.

L'arrêté fédéral relatif à l'approbation du procès-verbal complémentaire a été soumis au référendum facultatif. L'UDC et les Démocrates suisses ont annoncé leur intention de saisir le référendum. Mais les représentations appartenant à l'aile gauche des syndicats envisagent, elles aussi, de soutenir le référendum. Si le référendum aboutit et que la votation subséquente est emportée par les partis qui ont saisi le référendum, cela entraînera la résiliation de toutes les autres conventions sectorielles.

Fusion des deux Offices fédéraux en un seul Office de la migration

Le 7 juin 2004 le grand public a été informé que le Conseil fédéral a décidé de fusionner l'Office fédéral de l'immigration, l'intégration et l'émigration (IMES) et l'Office fédéral des réfugiés (ODR). La fusion des deux offices fédéraux en un seul et nouvel Office de la migration (ODM) sera effective au 1er janvier 2005. Le chef de département a nommé l'ancien directeur de l'IMES, Monsieur Eduard Gnesa, au poste de chef du nouvel Office fédéral de la migration. Ont été nommés à la tête des quatre domaines de direction Messieurs Urs Betschart pour le domaine «Entrée, séjour et retour», Dieter Gossen pour le domaine «Travail, libre circulation des personnes et émigration», Mario Gattiker pour le domaine «Nationalité et intégration», et

**EMIGRATION,
INTÉGRATION
ET ASILE SOUS
LE MÊME TOIT**

Urs Winkler pour le domaine «Procédure d'asile». Les milieux les plus divers ont réagi avec scepticisme à cette fusion et ont exprimé des craintes qu'à l'avenir les postulats en matière de politique d'intégration et les ébauches d'une politique d'asile humanitaire perdent de la valeur.

Efforts d'intégration entrepris dans les cantons et les communes

Au cours de l'an 2004, les cantons de Fribourg, Nidwald et Schaffhouse ainsi que la Ville de Thounne ont décidé de créer un poste de Délégué à l'intégration. La suppression d'abord prévue du poste du Délégué à l'intégration dans le canton d'Obwald a été levée à la suite des débats budgétaires au sein du parlement cantonal. Ainsi, 21 cantons et 9 villes disposent d'un ou d'une déléguée à l'intégration. Le canton du Valais ainsi que la Ville de Berthoud se sont donné un concept directeur pour l'intégration.

Dans les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, une loi sur l'intégration a été envoyée en procédure de consultation en août 2004. Cette loi prévoit que l'intégration doit reposer sur le principe de l'égalité des chances. Afin d'encourager l'intégration aussi tôt que possible dans tous les domaines de la société, tout doit être mis en œuvre dès que les immigrés entrent dans le canton. On exige cependant des migrants qu'ils apprennent à connaître les «conditions de vie et le mode de fonctionnement de notre société et s'approprient les connaissances des langues nécessaires».

Cette disposition s'est cependant traduite par des controverses au sein du grand public, qui estime que l'on accorde beaucoup trop de valeur à l'apprentissage de la langue. Ces mêmes milieux ont en outre exprimé le reproche que cette loi s'applique exclusivement aux ressortissants des Etats tiers et que les dispositions légales constituent dès lors une inégalité de traitement par rapport aux ressortissants de l'espace de l'UE.

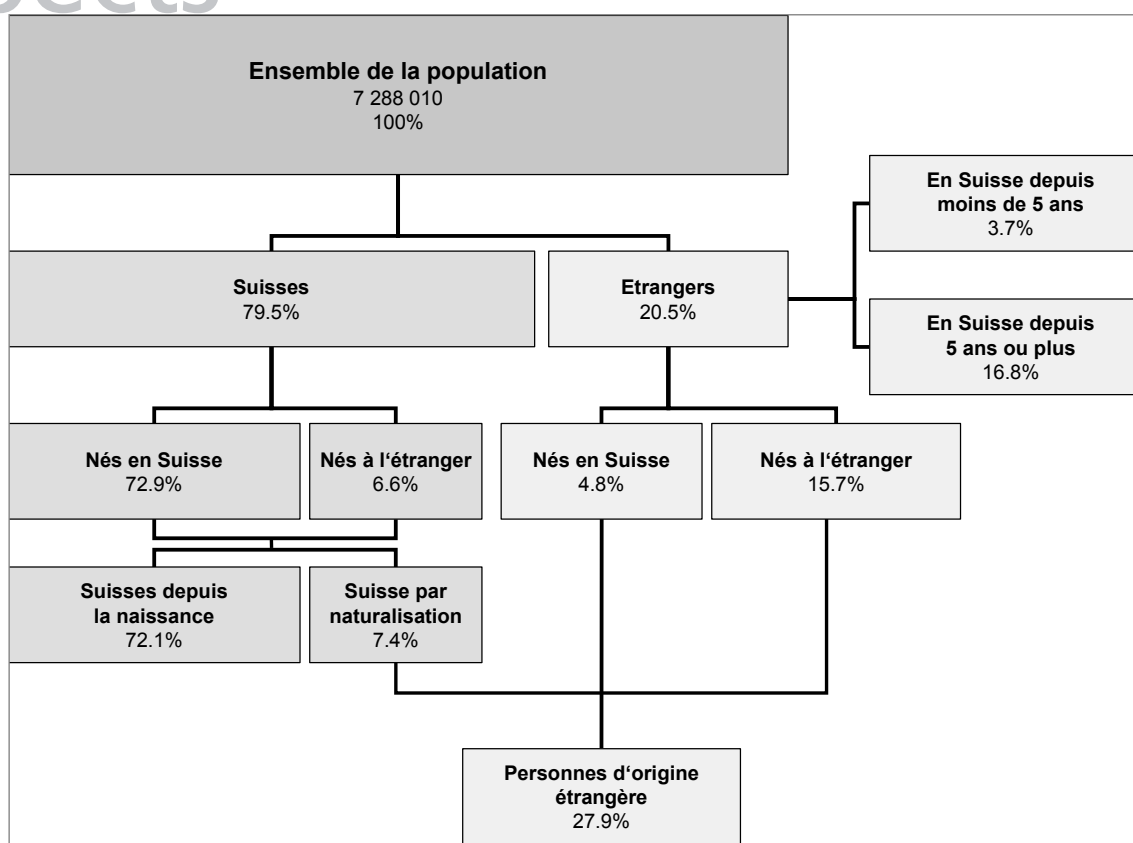
Au cours de l'exercice passé sous revue, un grand nombre de projets d'intégration ont été réalisés avec succès. Le chapitre consacré à la promotion de l'intégration de la Confédération figurant dans le présent rapport annuel (voir sous la rubrique «Activités et promotion de l'intégration») illustre de manière impressionnante la diversité et l'élargissement croissant de tous ces efforts.

Les sans- papiers

Cette année encore, les cas de rigueur ont été examinés en vertu des dispositions de la «circulaire Metzler». Jusqu'à mi-janvier 2005 (et à compter de septembre 2001), il a été possible de rendre une décision positive en faveur de 1785 personnes. Une décision négative a été rendue pour 930 personnes, tandis qu'une décision de non entrée en matière a été notifiée à 218 personnes.

Par lettre du 17 septembre 2004, le conseiller fédéral Christoph Blocher a limité la possibilité de l'examen des cas de rigueur au seul cercle de personnes pouvant être attribuées au «domaine des étrangers». Ainsi, les requérants d'asile qui vivent déjà depuis un certain temps en Suisse ne pourront désormais plus faire l'objet d'un tel examen.

Dans le canton de Vaud, la situation des requérants d'asile est encore et toujours un sujet politique. Une grande partie de la population vaudoise s'est mobi-



Suisseuse? Étranger? Il n'est pas toujours simple de répondre à ce genre de question. Trois quarts des «étrangères et étrangers» vivent depuis plus de 5 ans en Suisse, beaucoup depuis leur naissance. Près de 10% des «Suisseuses» avaient avant une autre nationalité.

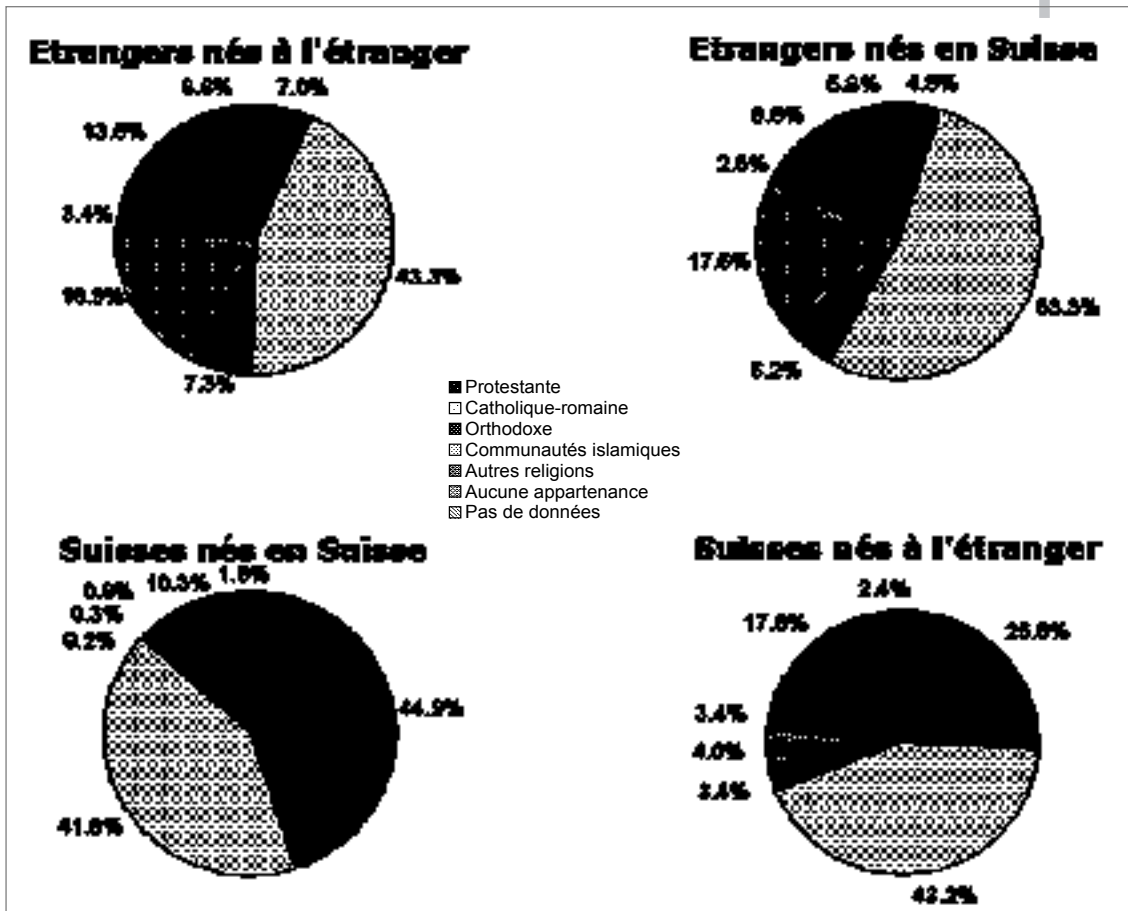
Source: Recensement de la population 2000, «Migration et Intégration», OFS, Philippe Wanner, 2004

lisée contre le renvoi de plus de 500 étrangers. En revanche, aucune solution n'est en vue pour résoudre ce conflit entre ceux qui lancent un appel à la désobéissance civile (et ils sont nombreux) et ceux qui souhaiteraient que les renvois soient exécutés.

Dans le cadre du Dies academicus, la Faculté de droit de l'Université de Bâle a décerné un doctorat honoris causa à Anni Lanz, en récompense à son action de combattante active depuis des années dans ce domaine.

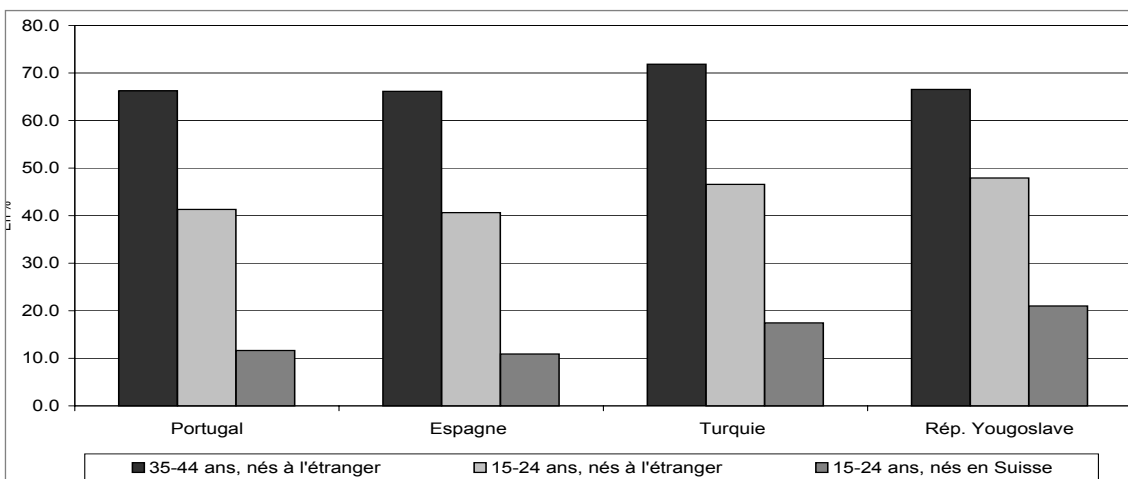
Recherches nationales sur des questions spécifiques à l'intégration et à la migration

Actuellement, des recherches ont été entreprises dans le cadre de deux programmes de recherches nationaux, le PRN 40 +, relatif à l'extrémisme de droite, ses causes et les mesures de rétorsion, le PRN 51, qui se penche sur l'intégration et les contre-mesures ainsi que le PRN 51 relatif à l'intégration. Ces programmes de recherche approfondissent également la question de savoir quel contexte social aurait des retentissements favorables ou moins favorables sur l'intégration des migrants. Les recherches au sein de ces deux programmes sont encore en cours. Les premiers rap-



Le paysage des religions en Suisse change. Il est dû d'une part aux changements des comportements et d'autre part à la migration.

Source: Werner Haug, Office fédéral de la statistique (OFS), 2004



Qui ne parle pas une langue locale comme langue principale? L'évaluation des réponses à cette question du recensement de la population montre entre autre que seule encore une petite partie des jeunes nés en Suisse parlent la langue de leurs parents comme langue principale (moins de 20%). Frappantes sont cependant les différences selon le pays d'origine.

Source: Recensement de la population 2000, «Migration et Intégration», OFS, Philippe Wanner, 2004

aspects

ports scientifiques ont été publiés dans la seconde moitié de l'année 2004. Quant aux résultats finaux, ils ne sont pas attendus avant la conclusion du programme, soit la fin de l'année 2007.

Développements démographiques et situation des étrangers en Suisse

Le nombre des étrangers en Suisse s'élevait à 1'495'008 personnes à la fin de l'année 2004. Cela étant, la proportion des personnes titulaires d'un passeport étranger est donc de 20,3%. La plus grande part (58,1%) des ces personnes provient d'un Etat membre de l'UE ou de l'AELE. Par rapport à l'année précédente, cela représente une augmentation de 3%. En tête viennent les ressortissants du Portugal, de l'Allemagne et de la France. S'agissant du volume des groupes de nationalités présents en Suisse, la communauté italienne occupe toujours la première place même si, chaque année, plusieurs milliers d'italiens rentrent dans leur pays d'origine.

Environ un quart de tous les ressortissants étrangers provient de l'ex-Yougoslavie. Les communautés turque et espagnole représentent un nombre qui se situe clairement au-dessous de la barre des 100'000 personnes. Mais, à l'instar des ressortissants italiens, les membres des communautés turque ou espagnole voient leur effectif en Suisse diminuer sensiblement du fait qu'ils sont nombreux à retourner au pays.

Deux études d'approfondissement, exécutées par l'Office fédéral de la statistique et se fondant sur le résultat du recensement de la population de l'an 2000, ont mis au jour des états de faits intéressants.

Pour la première fois à l'occasion d'un recensement de la population, il a été posé la question de savoir si les personnes se feraient ou non naturaliser. L'évaluation des questionnaires a donc aussi permis de tenir compte de la situation des personnes naturalisées. On peut donc constater qu'il existe des différences considérables dans les différents groupes d'immigrés quant à leur statut socio-économique. La main-d'œuvre hautement qualifiée provenant des Etats voisins a un statut socio-économique élevé dans les domaines de la formation, de la position professionnelle et de l'habitat, tandis que les personnes beaucoup moins qualifiées provenant des pays de l'Europe du Sud et de l'Europe du Sud-Ouest, voire d'Etats tiers présentent généralement un statut socioéconomique inférieur. La mobilité sociale de la deuxième génération de cette dernière couche n'est importante que pour les groupes de la population étrangère présents depuis longtemps dans notre pays, à savoir celle provenant des communautés italienne et espagnole, alors que les descendants des immigrés de l'ex-Yougoslavie et de la Turquie ont une mobilité sociale bien inférieure aux premiers.

L'étude d'approfondissement relative au pluralisme de l'environnement religieux en Suisse révèle que la migration a également engendré des changements quant à la taille et à la composition des communautés religieuses. Alors que l'Eglise réformée montre une diminution de son effectif de paroissiens, l'effectif des fidèles de l'Eglise catholique, lui, grâce aux ressortissants d'origine étrangère, est resté relativement stable. Des communautés religieuses présentes en Suisse depuis relativement peu de temps ont enregistré un accroissement net de leurs membres. Cela concerne en

particulier les églises chrétiennes orthodoxes et les communautés islamiques, bouddhistes et hindoues.

Droits politiques pour les étrangers

En 2004, les étrangers ont obtenu dans un autre canton le droit de vote et d'élection au niveau communal: le canton de Fribourg a introduit une disposition en la matière en promulguant la nouvelle constitution. Cette disposition concerne toute personne titulaire d'une autorisation d'établissement depuis au moins cinq ans. Cette disposition légale devrait entrer en vigueur en 2006.

Dans le canton des Grisons, les communes peuvent octroyer les droits politiques à des citoyens d'origine étrangère depuis 2004. Jusqu'à ce jour, les communes de Conters et Masein ont fait usage de cette possibilité. Dans la commune de Malans, la même demande a été rejetée de justesse.

Droits politiques: aperçu (fin 2004)	
Droit de vote et d'éligibilité des étrangers à l'échelon cantonal.	JU, NE
Droit de vote et d'éligibilité des étrangers à l'échelon communal (dans toutes les communes).	JU, NE, VD, FR (nouveau)
Droit de vote et d'éligibilité des étrangers à l'échelon communal (si les communes en décident ainsi).	AR, GR
Les étrangers sont éligibles (parfois avec des restrictions) dans les communes des cantons.	AR, GR, JU, NE, VD, FR (nouveau)

activités

Une nouvelle période de législature a commencé en 2004 pour la Commission fédérale des étrangers. La CFE est constituée de 30 membres, pour la moitié d'origine étrangère (15 femmes et 15 hommes). Tandis qu'un tiers environ des membres sont nouveaux, rien n'a changé à la présidence (cf. la liste des membres en appendice).

La Commission s'est réunie à l'occasion de deux séances d'un jour et à une séance de deux jours. En 2004, le comité des projets de la Commission a tenu six séances ordinaires et une séance extraordinaire. Le comité politique a tenu quatre séances.

Promotion de l'intégration

2004 a été la première année du programme de promotion 2004 - 2007. Il s'est agi non seulement de mettre en pratique les nouveaux points forts, mais également de tenir compte des recommandations issues de l'évaluation du travail antérieur de promotion de l'intégration, à savoir rendre des décisions plus rapidement, intégrer les délégués à l'intégration au processus décisionnel, etc. Sur les 700 demandes de financement examinées, 502 ont été transmises pour approbation à l'Office fédéral. Le crédit à disposition, d'un montant de 13,7 millions de francs, a été entièrement utilisé.

En 2004, le comité des projets de la Commission a tenu six séances ordinaires et une séance succincte. Elle s'est penchée sur les demandes de financement des différents projets et s'est consacrée aux discussions de principe: rétrospective de l'évaluation de l'ordre de priorité 2001 - 2003 et perspectives des nouveaux points forts (décisions de principe et de ligne de conduite).

Evaluation du premier programme de promotion

L'évaluation de la réalisation du programme des points forts 2001 - 2003 a été confiée à un service externe à la Confédération. Différents résultats partiels étaient déjà connus et ont pu être pris en considération lors de l'élaboration du nouveau programme. Quant au rapport de synthèse définitif, il a été publié en septembre 2004. (De plus amples informations sur les publications figurent en page 31).

Dans l'ensemble, l'évaluation donne une appréciation positive du programme et de sa réalisation considérée comme adéquate et cohérente. Les 558 projets encouragés (sur un total de 993 demandes individuelles déposées) furent pour la plupart harmonisés avec les buts définis et ont été pour la majorité de bonne qualité. Les acteurs ont acquis des connaissances en direction d'un professionnalisme plus marqué et ont contribué au développement du travail d'intégration.

L'évaluation a aussi clairement démontré que le soutien financier de la Confédération a été d'une importance majeure pour la réalisation des projets et que les activités ainsi rendues possibles ont eu des effets tangibles auprès des groupes cibles visés.

Il a également été mis en évidence un potentiel d'amélioration dans différents domaines; par exemple en vue d'une définition plus précise des buts et groupes cibles du programme, en vue d'une optimisation de l'exécution ou à l'égard de la mise

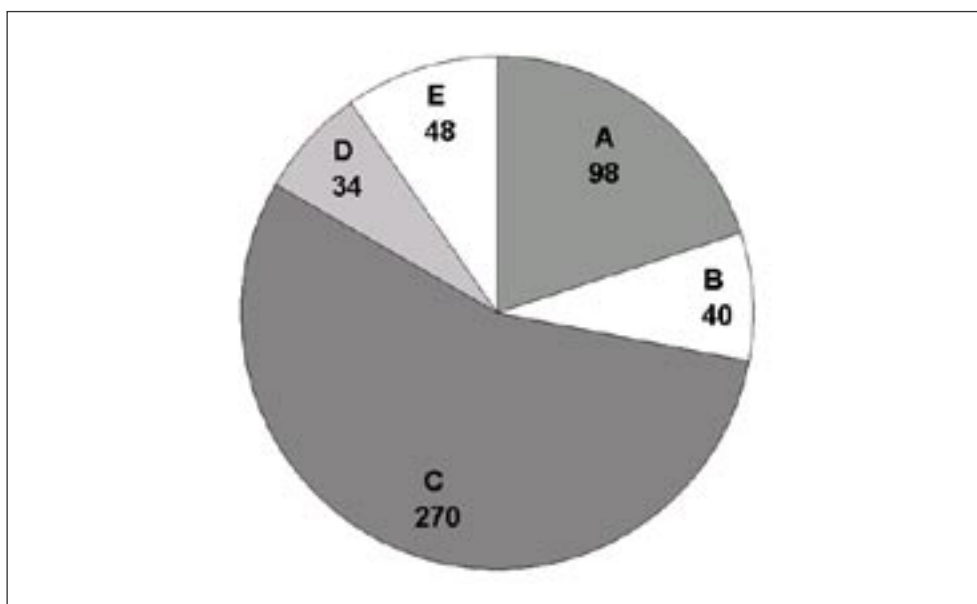
à profit des compétences acquises par les participants aux projets ou encore dans la participation de la population autochtone à ces mesures de promotion de l'intégration des étrangers en Suisse.

Projets 2004

Le crédit à la promotion de l'intégration des étrangers en Suisse est régi par les dispositions de l'article 25a de la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE). Le montant maximum annuel de ce crédit est fixé par le Parlement dans le cadre des délibérations budgétaires. Pour l'année de contribution 2004, le crédit accordé à ce titre s'est élevé à 13,7 millions de francs. Il a été entièrement utilisé.

700 demandes de financement, représentant un montant total de 23,2 millions de francs, ont été déposées. Presque les trois quarts de ces demandes rempissaient les exigences fixées par le comité des projets de la Commission. Ainsi, ces demandes reçurent-elles une subvention, mais évidemment pas toujours pour le montant sollicité. L'Office fédéral a accordé au total 14 millions de francs aux 502 projets approuvés. Ce montant dépasse quelque peu le crédit mis à disposition et la différence s'explique notamment par les paiements finaux - différés dans le temps - ou par des projets pas encore ou partiellement réalisés.

Par rapport à l'année précédente, le traitement d'environ 700 demandes et l'approbation de plus de 500 projets représentent encore une fois une progression quantitative considérable. (Il convient cependant d'observer que, dans les chiffres énoncés, 78 projets de 2003, qui ont été prolongés de six mois au plus par des subventions supplémentaires, ne sont pas pris en considération et que, dès lors, ce sont en tout 778 demandes qui ont été traitées.) Cette réalité a lancé un immense défi à l'exécution et s'est naturellement traduite par une charge de travail considérable que le Secrétariat de la Commission et la Commission elle-même ont cependant été aptes à surmonter.



502 projets ont pu être soutenus en 2004 par le crédit de l'intégration de la Confédération. Le graphique montre la répartition des projets selon les points forts.

Source: Banque de données des projets de la CFE

activités

Il est d'une part particulièrement réjouissant que l'on ait réussi à atteindre l'objectif de rendre une décision dans de plus brefs délais (en règle générale trois mois au plus) entre le dépôt de la demande et la remise de la décision à l'organisme requérant. D'autre part, il est tout aussi réjouissant que l'on ait intégré les délégués cantonaux et communaux à l'intégration au processus décisionnel relatif aux points forts A et C.

Les divers points forts

Alors que quelques points forts d'encouragement du nouveau programme trouvent souvent leur source dans le premier programme, d'autres ont été nouvellement conçus. Voilà qui explique pourquoi, au cours de la première année de contribution, la réalisation de ce nouveau programme n'a pas pu se faire partout en parallèle. Nombre de participants ont dû, en outre, exécuter des travaux préliminaires concrets, ce qui s'est traduit par des retards sur le planning.

Point fort A : Promouvoir la compréhension.

Sont soutenus financièrement des cours de langue orientés sur la vie quotidienne et destinés à des groupes cibles difficilement atteignables. Cela étant, en comparaison des projets précédents, on a considérablement augmenté les exigences posées aux organismes responsables en matière de professionnalisme. Ce procédé a fait ses preuves. Sur 127 demandes de financement, 97 projets ont pu être approuvés. Ces projets satisfaisaient aux consignes en matière de qualité et les délégués à l'intégration les ont jugés adéquats dans le cadre de leur concept régional d'encouragement à l'acquisition de connaissances linguistiques (même si ce genre de concept est souvent encore provisoire). Au cours des années de contribution à venir, il s'agira probablement et en particulier de perfectionner résolument la qualité et d'augmenter proportionnellement les offres des cantons clairement sous-représentés dans ce domaine.

Point fort B : Ouvrir les institutions.

Le programme soutient d'une part les formations continues destinées aux personnes ayant une fonction clé dans l'intégration des étrangers (B1) et, d'autre part, les institutions de la société civile qui veulent inclure davantage la population étrangère par des mesures appropriées (B2). Ce point fort a certes bien démarré, mais il est encore relativement peu développé. S'agissant du point fort B1 (28 des 49 projets déposés ont été approuvés), il convient de considérer de nouveaux groupes cibles plus appropriés. Quant au point fort B2 (12 des 19 projets déposés ont été approuvés), il s'agit d'exploiter les premières expériences et de développer des modèles de procédure judicieux pour les différents types d'institution. Les travaux correspondants ont été entrepris.

Point fort C : Faciliter la cohabitation.

Sont soutenus financièrement les petits projets qui renforcent localement la cohabitation entre les populations suisse et étrangère. Sur les 385 projets déposés, 282 ont pu être approuvés de concert avec les délégués à l'intégration. Cela fait de ce point fort un élément central du nouveau programme. Malgré tout, il y a encore un besoin d'agir. Il existe encore un potentiel considérable à ce sujet dans de nombreux cantons qu'il faut activer. Par ailleurs, en raison de la grande diversité des projets soutenus,

il s'agira à l'avenir de renforcer le profil (spécifiquement régional ou national) de ce point fort en étroite collaboration avec les organismes responsables, les services d'aide aux étrangers et les délégués à l'intégration.

Point fort D : Développer des centres de compétences.

Sont soutenus financièrement les services spécialisés bien établis dans une région. Il s'agit d'une part des services d'aide aux étrangers encouragés dans le premier programme (D1) et, d'autre part - c'est une innovation - des services d'interprétariat communautaire (D2). En 2004, dans ces deux parties de points forts, il a été possible de définir, dans un cadre bien établi, les prestations que devraient accomplir lesdits services et les effets que l'on doit en attendre en matière d'intégration des étrangers. Malgré tout, il existe des différences de taille: tandis que dans le point fort D1, les nouvelles mises au concours se fondaient sur la collaboration avec les 20 services spécialisés existants et que les travaux préliminaires essentiels en vue de la conclusion des nouveaux contrats ont pu être menés à bien, dans le point fort D2, il s'agissait au contraire de faire une mise au concours totalement nouvelle se fondant sur les objectifs élaborés jusqu'à ce jour. En étroite collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique qui soutient la formation des traducteurs interculturels, 20 demandes déposées ont été examinées et approuvées. Pour l'année 2005 on s'attend à ce qu'environ 15 institutions soient soutenues et participent à l'évolution de ce point fort.

Point fort E : Innovation et normes de qualité.

Sont soutenus financièrement les projets sélectionnés qui laissent supposer une contribution au développement continu du travail d'intégration des étrangers en Suisse. 78 demandes ont été déposées, dont 50 ont été approuvées. Une partie de ces projets repose sur une mise au concours spécifique lancée seulement au mois de novembre 2004 intitulée «activités en faveur des jeunes». Son but déclaré est de collecter des expériences spécifiques concernant de nouvelles possibilités dans le travail avec les adolescents et le travail de prévention. Les autres activités et mandats soutenus dans ce point fort seront intégrés au cours de ces prochaines années dans le travail politique de la CFE et seront donc au sommaire de ses activités.

Thème de l'année: l'habitat

En 2003, la CFE s'était penchée sur des questions d'intégration des étrangers dans le monde du travail. Dans l'exercice passé sous revue, elle a continué ses travaux de manière ponctuelle au sujet de ces questions, mais a placé son engagement sur un autre thème, à savoir l'intégration et l'habitat - logement, politique de l'habitat et aménagement du territoire. Se fondant sur un hearing avec les directeurs de l'Office fédéral du logement (OFL) et de l'Office fédéral du développement territorial (ODT), ainsi que sur une recherche de littérature (E. Ryter : Migration et habitat, CFE, octobre 2003), la CFE et son secrétariat ont lancé une série de projets dans ce domaine.

activités

Aménagement du territoire et intégration

Dans le domaine des questions de l'aménagement du territoire, la CFE a mis sur pied un atelier de travail, en étroite collaboration avec l'Association suisse pour l'aménagement national (VLP-ASPAN), qui s'est déroulé le 26 août 2004 à Berne. Cet atelier a permis d'élaborer des recommandations au sujet de questions de droit et de pratique en matière de planification dans notre société pluraliste. Ces recommandations ont été publiées en parallèle avec une expertise de droit relative à ce thème dans la série «Documentation sur la politique d'intégration» (cf. l'aperçu des publications, en page 29).

Quartier et intégration

Toute une série d'études ont été réalisées en Suisse au cours de ces dernières années qui se sont penchées en particulier sur la situation dans les quartiers désavantagés des grandes villes suisses. En outre, quelques projets de quartier - parfois de grande envergure et parfois plus modestes - ont vu le jour dans quelques villes suisses. Tous ces projets avaient pour objectif d'améliorer la qualité de vie, mais aussi de renforcer l'intégration des étrangers dans notre pays. En juin, deux délégations de la CFE ont rendu visite à deux de ces quartiers: la Bourdonnette, à Lausanne, et le Telli, à Aarau. Les membres de la Commission ont eu l'occasion de discuter sur place avec les responsables de ces projets et des habitants, puis de se faire une idée de la réalité et des effets des projets de la promotion de l'intégration. En étroite collaboration avec les deux Offices fédéraux spécialisés (OFL et ODT), le Secrétariat de la CFE a élaboré un aperçu de certains projets triés sur le volet. Ces travaux préliminaires, accomplis au cours de l'exercice passé sous revue, serviront de base à l'un des ateliers de travail



Les possibilités de loisirs qu'offre un quartier sont d'importants éléments pour la qualité de vie.

Photo: Edouard Rieben, Berne, de «La Suisse plurielle», 2004

agendé au 7 avril 2005 au cours duquel il s'agira d'échanger des expériences faites dans le travail de quartier, puis d'élaborer un manuel pour de futures planifications de projets.

Le logement et l'intégration

Dans le domaine de la cohabitation, les concierges, les propriétaires et les personnes spécialisées travaillant dans les régies et gérances immobilières jouent un rôle clé. A l'initiative de la CFE, les associations faïtières nationales et régionales (notamment romandes), à savoir l'Association faïtière des concierges, l'Association des propriétaires d'immeubles et l'Association des régisseurs d'immeubles, des projets ont vu le jour. Elles ont pour objectif de sensibiliser d'une façon générale les membres à la cohabitation entre locataires d'origines diverses et de développer des modules de formation continue destinés aux spécialistes en la matière. La durabilité de ces projets est garantie par l'engagement qu'ont pris ces associations faïtières d'intégrer ces modules-pilote dans la formation et la formation continue ordinaires en cas de réalisation réussie.

En ce qui concerne la promotion de l'intégration des étrangers en Suisse et en particulier le domaine de la cohabitation, un projet de la Ville de Berne, lancé dans le cadre du thème annuel, revêt une grande importance. Il est accompagné activement par la CFE. Ce projet a pour objectif de développer, pour les règlements de maison, un langage par icônes compréhensibles pour toutes les cultures.

La CFE et le Service juridique de l'Office fédéral du logement ont initié à clarifier la fonction de politique d'intégration des autorités de conciliation en matière de baux. A cet effet, elle a entrepris une enquête. Le 25 novembre, sur la co-initiative de la CFE, une Journée des autorités de conciliation de Suisse centrale a eu lieu sur le thème de l'intégration.

Dans le domaine «habitat et migration», la CFE a commis et publié une étude qui a analysé le critère ancré dans la législation sur les étrangers, à savoir disposer d'un logement «convenable» pour prétendre au regroupement familial, et sa mise en pratique par les autorités cantonales. Elle en a ensuite établi des recommandations (cf. Documentation sur la politique d'intégration page 29).

Journée nationale, recommandations

Sur la base des expériences de spécialistes et d'experts, la Commission a discuté, lors de sa séance plénière du 10 mai, des questions touchant l'intégration et l'aménagement du territoire, la politique de quartier et de l'habitat. Des recommandations ont par la suite été élaborées dans le domaine de l'habitat et ont été discutées auprès d'un large public à la Journée nationale.

La Journée nationale s'est déroulée le 11 novembre à Berne, avec l'étroite participation de tous les acteurs importants du domaine de l'habitat et de l'urbanisme qui ont participé en tant que délégués de leurs associations faïtières. Grâce aux travaux de la Commission ayant pour objectif d'améliorer l'intégration dans le domaine du logement et du développement de l'habitat, un réseau de tous les acteurs importants a vu le jour pour la première fois.

activités

La Journée a été ouverte par la Chancelière de la Confédération, Annemarie Huber-Hotz. La matinée a été consacrée aux aspects permettant de faciliter la cohabitation, tandis que l'après-midi fut réservée aux questions ayant trait à la politique, à l'urbanisme et au droit en matière d'intégration et d'habitat. Un exposé scientifique établissant les faits et éclairant les questions décisives fut présenté, suivi d'une autre conférence qui fit le tour des problèmes d'ordre pratique et présenta des solutions possibles. Les recommandations de la CFE furent discutées au podium directement par les délégués concernés des milieux représentés. Les milieux interpellés ont saisi l'occasion pour commenter les recommandations de la CFE et pour proposer des mesures concrètes en vue d'améliorer l'intégration des étrangers. Les présidences des associations régionales des propriétaires d'immeubles, des associations de régisseurs immobiliers et des associations de locataires ont ainsi approuvé, sur le podium, la proposition de développer un instrument d'information commun. La réalisation de ce projet sera entreprise dans le courant de l'année 2005 par le «réseau habitat», composé des organisations les plus importantes œuvrant dans le domaine de l'habitat.

terra cognita numéro 5: wohnen - habitat

La revue suisse de l'intégration et de la migration est sortie de presse en octobre et était consacrée à l'habitat. Cette 5ème édition a fait le tour des problèmes grâce à une série d'analyses, de portraits de projets et de débats permettant de répertorier l'état des connaissances et des expériences acquises à propos de questions d'intégration dans le domaine du loge-



Liana Ruckstuhl présente à la Journée les recommandations de la Commission sur l'intégration et l'habitat.



L'échange d'expériences en petit comité est aussi possible à la Journée de la CFE (Thomas Kessler, à gauche, et Alberto Achermann).



La Chancelière Annemarie Huber-Hotz avec le président de la CFE Francis Matthey

Photos: Prosper Dombele

ment et du développement de l'habitat. Les illustrations proviennent de l'exposition de photographies et des manifestations «La Suisse plurielle» (octobre 2004 à mars 2005) au Käfigturm à Berne.

Suite au voeu exprimé aussi bien par les institutions intéressées que par les délégués à l'intégration, la Commission a décidé de poursuivre le thème de l'habitat également en 2005.

La naturalisation facilitée pour les jeunes a de nouveau échoué

Au cours de l'année passée sous revue, l'un des trois grands sujets politiques en matière de politique des étrangers a été soumis à la votation. Il était question de la facilitation de la naturalisation des jeunes de la deuxième génération et la naturalisation à la naissance de la troisième génération. La révision prévue à cet effet comportait deux amendements constitutionnels et les projets de loi correspondants ainsi qu'une modification de loi en vue des nouvelles taxes applicables contre laquelle le référendum n'avait pas été saisi; de ce fait, cette modification pouvait entrer en vigueur en 2006.

Avec les commissions des étrangers cantonales et communales, la CFE s'est engagée avec véhémence en faveur de la naturalisation facilitée des jeunes. Les jeunes parfaitement intégrés, nés en Suisse ou y ayant accompli toute leur scolarité, devaient obtenir un accès simplifié au droit de cité. Les facilités qui ont fait leurs preuves dans de nombreux cantons devaient être étendues à toute la Suisse.

La liste des activités de la Commission est longue: en collaboration étroite avec son secrétariat, de larges cercles de la population ont été informés au sujet des deux intentions constitutionnelles.

activités

La revue terra cognita a consacré un numéro spécial à ce thème.

Un dépliant contenant les arguments majeurs de la CFE a été distribué à une vaste échelle.

Un CD-ROM, comportant un argumentaire, des informations de base, des chiffres, des transparents et bien d'autres renseignements utiles, fut réalisé et mis à disposition de tous les conférenciers partisans de ces projets et toute autre personne intéressée.

De nombreux articles inspirés ou rédigés par la Commission parurent dans d'innombrables revues spécialisées (Il Dialogo, Familienfragen, Journal des Arts et Métiers, Die Schweizer Bürgergemeinde, Die Schweizer Gemeinde, Der Unternehmer, Der Arbeitgeber, Der KMU-Manager, Die Neue Schulpraxis, L'éducateur, Schulblatt Aargau/Solothurn), magazines (Der Beobachter, Coop-Zeitung, Construire, Femina, Bizim Gazete) et quotidiens (la pagina, 24 heures, Giornale del popolo, Rivista di Lugano, der Bund, Le Temps, NZZ, Tagesanzeiger, Basler Zeitung, Le Nouvelliste, Aargauer Zeitung)

Les membres de la Commission ont participé à d'innombrables campagnes de votations ; ils y ont tenu des conférences et se sont engagés pour les jeunes étrangers dans les débats et tables rondes.

Dans les émissions radiophoniques et télévisées (RSR, DRS 2, Kanal K, IntroTV Soleure) on a aussi tenté de sensibiliser l'opinion publique de manière objective face à ces postulats.

Enfin, la Commission a réussi à convaincre plusieurs organisations de placer des informations sur leur propre site WEB (www.alter-migration.ch, www.senorweb.ch, www.youthguide.ch).

L'engagement de la Commission et de son secrétariat a toutefois été freiné dès qu'il s'est agi d'engager des moyens financiers. En effet, toutes les activités ont été déployées dans ce domaine avec les mêmes ressources et sans frais supplémentaires.

La campagne

Deux comités ont été créés pour soutenir la naturalisation facilitée. Tandis que la campagne de la gauche, menée en étroite collaboration avec les Secondos/Secondas, était plutôt bien visible, celle du Comité des Bourgeois avançait avec beaucoup d'hésitation et avec un budget minime. Après la pause d'été, les adversaires de la naturalisation ont élaboré une riposte avec succès. Dans les campagnes d'affichage et la campagne de presse, on a fait un amalgame négatif entre les jeunes étrangers, pour la plupart nés en Suisse, et le terrorisme, la violence, le fondamentalisme, la discrimination de la femme, la criminalité et les fous du volant.

L'attitude personnelle fut décisive

Le résultat de vote fut très clair: les deux projets ont été rejetés encore plus clairement qu'en 1994. L'analyse a montré que les décisions furent prises le long d'une ligne de conflit entre la gauche et la droite. Ce qui a fait pencher la balance, ce fut l'attitude personnelle générale des votants face aux étrangers. Ceux qui optaient pour une égalité des chances votèrent oui. Les autres, convaincus qu'il faut préférer les Suisses aux étrangers, votèrent non. Les partisans du oui furent beaucoup plus nombreux en Suisse romande.

Avec le refus des projets sur la naturalisation facilitée, le postulat a été rejeté pour la troisième fois, après ceux de 1983 et de 1994.

En dépit du résultat négatif du vote, un élément essentiel persiste dans la révision du droit sur la nationalité envisagée. A partir du 1er janvier 2006, pour ce qui est de la naturalisation au niveau cantonal et communal, les autorités ne pourront faire valoir que les frais de procédure. D'ici là, les cantons sont invités à adapter leur législation aux nouvelles dispositions fédérales.

Quelle suite donner?

Malgré le rejet très clair, la discussion autour du sujet de la naturalisation ne s'est pas tue. A la suite de la votation, le groupe des Verts a déposé une motion ayant pour but de diminuer les délais de domicile à l'échelon fédéral et d'unifier les dispositions au niveau cantonal et communal. L'UDC a lancé une initiative populaire qui devrait instaurer la naturalisation par la voie des urnes (voie qu'avait précisément interdite le Tribunal fédéral) - et donc sans aucune possibilité de recours. L'initiative parlementaire du député Joder et plusieurs initiatives des cantons vont d'ailleurs dans la même direction. L'initiative Pfisterer, quant à elle, demande la réintroduction des décisions par la voie des urnes, mais veut néanmoins instaurer un droit de recours à l'échelon cantonal. La motion Hutter demande le retour à l'interdiction du droit à la double nationalité, supprimée en 1992. La motion Freysinger charge le Conseil fédéral d'entreprendre les démarches nécessaires devant désormais permettre aux autorités de naturalisation, dans la procédure de naturalisation, d'avoir automatiquement accès au casier judiciaire de la Confédération - en particulier lorsqu'il s'agit de motiver un refus en cas d'éventuelle condamnation, de radiation d'inscription, de condamnation et d'instruction pénale.

L'an prochain encore, le sujet de la naturalisation occupera la Confédération, les cantons, les communes et la CFE.

Autre travail politique

En 2004, les délibérations sur la nouvelle loi sur les étrangers furent le deuxième grand sujet en matière de politique des étrangers sur la scène politique nationale. La présidence de la Commission a accompagné activement les délibérations parlementaires et s'est exprimée dans les médias en se prononçant sur les décisions des Commissions des institutions politiques et du Conseil national (voir chapitre «aspects» pour plus de détails).

La définition de l'intégration

La Commission a réfléchi sur l'application concrète de la loi. De fait, la définition «intégration» est ancrée dans la loi. Le projet de loi ne désigne plus l'intégration comme étant seulement un objectif politique, mais le degré d'intégration d'un individu doit désormais constituer un critère pour les décisions des autorités (autorisation, sanctions). Voilà pourquoi, vers la fin de l'année, la CFE a organisé à large échelle des hearings avec des représentantes et représentants de diverses autorités spécialisées, de la société civile, du monde scientifique et de la migration. Se fondant sur ces discussions de l'année passée sous revue, la Commission remettra, dans la pre-

activités

mière moitié de l'année 2005, ses recommandations en vue de l'interprétation et de la mise en pratique de la définition de l'intégration par rapport aux différents passages des dispositions légales.

Procédures de consultation

Dans le cadre d'une série de procédures de consultation, la Commission a apporté sa vision de la politique d'intégration, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux accords de l'ONU dans le domaine de la traite d'êtres humains, les conventions Bilatérales II, l'extension de la convention de libre circulation des personnes ou les mesures supplémentaires proposées par le DFJP dans le cadre de la révision partielle de la loi sur l'asile. La Commission a en outre pris connaissance du rapport du 23 juin 2004 sur la migration illégale et a invité le chef du service juridique de l'Office fédéral à prendre position devant le comité politique de la CFE. Elle a apprécié ce rapport de manière critique et l'a considéré comme document de thèse.

Par ailleurs, en mai 2004, la CFE a attiré l'attention de l'Office fédéral de la police sur les interprétations erronées possibles des statistiques de la criminalité. L'Office fédéral a promis qu'à l'avenir il ne sera plus question d'auteurs d'infractions dans les **futures statistiques policières sur la criminalité** , mais d'auteurs présumés d'infractions, car il s'agit bien de suspects et non pas de coupables dans ces statistiques.

Mise en réseau

En juin 2004, la CFE a rencontré pour la première fois des représentant(e)s des **Commissions cantonales et communales ainsi que des Commissions communales et cantonales de l'intégration** . 35 membres de ces commissions ont répondu à l'invitation de la CFE et se sont rendus à Berne. 30 autres personnes représentaient les délégués à l'intégration des cantons et des villes, ainsi que de nombreux services d'aide aux étrangers. Le sujet essentiel a été la votation fédérale sur la naturalisation facilitée. Les participants ont décidé à l'unanimité de lancer un appel commun pour soutenir la votation. Par ailleurs, cette rencontre a permis d'échanger des expériences intéressantes et de comparer les attentes respectives. Dorénavant, lesdites commissions se rencontreront une fois par année à un tel échange.

En outre, le Secrétariat de la CFE a coopéré activement au sein du Groupe de travail technique de la **Conférence tripartite de l'agglomération (CTA)** et a contribué à l'élaboration du rapport intitulé «Éliminer les obstacles à l'intégration» de la CTA. Les recommandations de la CFE ont pu être intégrées dans ce rapport en ce qui concerne le travail.

La présidence de la CFE et son secrétariat soignent régulièrement les contacts avec leurs **partenaires** les plus divers. Parmi eux, l'Office fédéral des migrations, la Commission fédérale des réfugiés, la Commission fédérale contre le racisme, le Forum pour l'intégration des migrants et des migrantes, la Conférence des délégués communaux, régionaux et cantonaux à l'intégration, la Conférence des services spécialisés pour l'intégration, le Groupe de travail interpartis de la politique de l'intégration, la Conférence des offices de migration, divers services de l'Administration fédérale et de nombreux cénacles scientifiques.

A l'occasion de la deuxième Conférence nationale des experts, qui a été organisée par le Forum **Age et migration** en collaboration avec la CFE, le président de

activités

la Commission, Monsieur Francis Matthey, a inauguré un «bus de la migration». Ce bus, symbole migratoire, doit relier les lieux de la migration. Il entrera en service en juin 2005 et contribuera à informer localement les migrants au sujet tant des institutions existantes en ce qui concerne les aînés, que de leurs droits, de leurs obligations et des options possibles selon qu'ils souhaitent vivre leur retraite en Suisse ou retourner dans leur pays de provenance ou encore faire la navette entre ces deux univers. Par ailleurs, des institutions existantes (par exemple, services de soins à domicile, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, etc.) devront aussi être sensibilisées aux tâches qu'elles pourraient accomplir en regard de la situation des migrants.



Dans le cadre des échanges d'expériences internationaux, la Commission a participé à la Conférence internationale de migration **Metro-polis** qui s'est déroulée à Genève du 27 septembre au 1er octobre 2004, et a mis sur pied un atelier de travail qui, pour la première fois, a offert une plate-forme d'échanges aux préposés à l'intégration allemands, autrichiens et suisses. Cet atelier a aussi permis une mise en réseau internationale qui pourra désormais être utilisée pour les demandes et l'échange d'informations en la matière.



Information

Dans le domaine du travail d'information, en 2004 l'accent a été mis sur la votation populaire concernant la naturalisation facilitée des jeunes: élaboration d'un matériel d'information expliquant les enjeux aux représentants de la presse et des autres médias, informations par le biais du site web pour le grand public, collaboration à la campagne de votation, conception et diffusion d'un petit papillon intitulé «la CFE dit oui», réaction à certaines annonces dénigrantes des opposants à la naturalisation (surtout celle annonçant le risque de voir la Suisse bientôt envahie de musulmans) - mais avant tout mise au point des contacts entre les «personnes concernées» (les jeunes étrangers, les personnes naturalisées ou non) et divers médias.



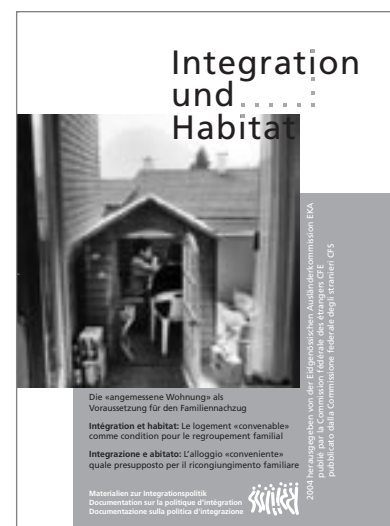
activités

2004 fut également une année chargée dans le domaine des publications. Au premier plan figurait le thème annuel «intégration et habitat». Voici la liste des publications:

- terra cognita 4 einbürgern - naturaliser
- terra cognita 5 wohnen - habitat
- Documentation sur la politique d'intégration
 - Promotion de l'intégration de la Confédération - Evaluation du programme des points forts 2001-2003
 - Intégration et habitat – le logement «convenable» comme condition pour le regroupement familial
 - Intégration et habitat - Aménagement du territoire dans la société pluraliste
- Intégration et habitat - Recommandations de la CFE
- BZM: le catalogue d'idées - les jeunes étrangers/les jeunes étrangères en formation
- Rapport annuel '03 de la CFE

Toutes les publications peuvent être commandées sur le site web de la CFE et une version en format PDF peut être téléchargée en ligne. Tandis qu'au début de l'existence de terra cognita, on ne trouvait sur le site web que quelques articles sélectionnés, depuis 2004 on y trouve tous les articles.

Font également partie de l'offre d'informations de la Commission les newsletters qui informent les personnes intéressées au moyen d'une revue de presse sur le thème de l'intégration et de la migration. En 2004, sept numéros ont été distribués. Enfin, le prospectus de présentation de la Commission a fait peau neuve. Il a été calqué sur le nouveau concept réalisé en 2002. Quant au logo de la CFE, il a atteint la moitié de son âge d'existence: en 2006, il devra céder sa place au nouveau corporate design de la Confédération qui sera le blason de la Suisse.



appendice

Liste des membres de la Commission fédérale des étrangers

Liste des collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat de la CFE

Crédit en faveur de l'intégration: projets et montants 2004 par canton et point fort

Liste des projets subventionnés en 2004

appendice

Secrétariat de la CFE

Simone **Prodolliet**, cheffe du secrétariat de la CFE
Christof **Meier**, coordinateur de la promotion de l'intégration, chef suppléant
Elsbeth **Steiner**, coordinatrice de la communication et support

Sylvana **Béchon**, administration et documentation
Christa **Berger Hoins**, promotion de l'intégration
Prosper **Dombele**, promotion de l'intégration
Adrian **Gerber**, politique et études
Biljana **Käser**, promotion de l'intégration
Adrian **Linder**, promotion de l'intégration
Alexandra **Mona**, administration (dès le 1.9.03)
Pascale **Steiner**, politique et études
Paul **Sütterlin**, adjoint
Ruth **Tennenbaum**, promotion de l'intégration
Ana Maria **Witzig-Marinho**, promotion de l'intégration
(au total 11.2 postes de travail)

appendice

Membres de la Commission fédérale des étrangers

Francis **Matthey**, président, ancien conseiller national, ancien conseiller d'Etat NE, La Chaux-de-Fonds (comité politique)

Anna **Rüdeberg-Pompei** dr. med., vice-présidente, Italie, Coordinamento nazionale dei COMITES, Wabern (comité projets)

Walter **Schmid**, dr., vice-président, Winterthour (comité projets)

Regina **Bühlmann**, Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, Berne (comité politique/comité projets)

Christina **Burger**, Etats-Unis/Suisse, Fédération des Eglises évangéliques suisses, Bâle (comité politique)

Ruth **Derrer Ballardore**, Juriste, Union patronale suisse, Zurich (comité politique)

Antonio **da Cunha**, Portugal, prof., Fédération des associations portugaises de Suisse, Lausanne (comité politique)

Kais **Fguiri**, Tunisie/Suisse, assistant social, Salins/VS

Hans Peter **Flückiger**, agriculteur, Union suisse des paysans Brugg, Zurzach/AG

Alagipody **Gunaseelan**, Sri Lanka/Suisse, soignant, Lucerne (comité projets)

Rudolf **Horber**, dr., Union suisse des arts et métiers, Berne

Vivian **Kiefer-Vargas**, Philippines, laborantine médicale, Bâle (comité projets)

Marie-Theres **Kuhn**, Fédération suisse des Offices du travail, Bâle

Luzolo Raoul **Lembwadio**, Congo/Suisse, psychologue, BDE, Associations et groupements africains, Boudry/NE (comité politique)

Juan Rodrigo **Montaluisa** Vivas, Equateur, économiste, Genève

Julia **Morais**, Allemagne, traductrice, Conférence suisse des délégués communaux, régionaux et cantonaux à l'intégration CDI, Bâle (comité projets)

Gianni **Moresi**, Conférence suisse des Offices de formation professionnelle, Breganzona (comité projets)

Minh Son **Nguyen**, Vietnam/Suisse, avocat, Corseaux VD (comité projets)

Carmen **Pereira Fleischlin**, Brésil/Suisse, enseignante, Zurich (comité politique)

Jean-Claude **Prince**, France/Suisse, Union syndicale suisse, Berne (comité politique)

Stanislava **Racic**, Croatie/Suisse, Conférence des évêques suisses Fribourg, Zurich (comité projets)

Liana **Ruckstuhl**, Fédération des municipalités, St-Gall

Rita **Schiavi Schäppi**, Italie/Suisse, secrétaire syndicale SIB Secrétariat central, Bâle (comité projets)

Roger **Schneeberger**, Service de migration du canton de Berne, Berne

Dragoslava **Tomovic**, Serbie-Monténégro/Suisse, dr. med., Berne (comité projets)

Denis **Torche**, Travail.Suisse, Berne (comité politique/comité projets)

Franz **von Graffenried**, Fédération suisse des communes bourgeoises et corporations, Berne (comité politique)

Myrtha **Welti**, Alliance de sociétés féminines suisses, Zurich (comité politique)

Hatice **Yürütücü**, Turquie/Suisse, communauté turque en Suisse, Zurich (comité politique)

Maria Luisa **Zürcher-Berther**, avocate, Association des communes suisses, Schönbühl

Beat **Meiner**, ethnologue, secrétaire général, Aide suisse aux réfugiés, Berne (observateur)

appendice

Crédit en faveur de l'intégration

Nombre de projets soutenus et de montants accordés selon les points forts 2004

Kanton Canton	Total		SP A		SP B		SP C		SP D		SP E	
	N	CHF	N	CHF	N	CHF	N	CHF	N	CHF	N	CHF
AG	31	737'489	6	356'728	3	108'715	18	144'746	1	50'000	3	77'300
AI+AR	1	4'000	0	0	0	0	1	4'000	0	0	0	0
BE	54	926'212	7	248'360	5	110'769	37	285'231	2	136'000	3	145'852
BS+BL	12	111'800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BL	7	256'000	2	117'000	0	0	3	33'000	2	106'000	0	0
BS	29	1'165'640	8	510'240	2	58'000	13	155'400	2	118'000	4	324'000
FR	10	260'000	2	98'000	0	0	6	52'000	2	110'000	0	0
GE	26	484'883	4	104'330	1	5'000	19	200'015	1	100'000	1	75'538
GL	1	14'000	1	14'000	0	0	0	0	0	0	0	0
GR	5	117'500	1	54'000	0	0	3	23'500	1	40'000	0	0
JU	9	168'300	3	55'800	0	0	4	22'500	2	90'000	0	0
LU	34	799'050	5	196'300	5	134'500	18	157'250	2	160'000	4	151'000
NE	19	495'418	3	159'168	1	5'000	13	131'250	2	200'000	0	0
NW+OW	4	38'700	0	0	0	0	4	38'700	0	0	0	0
SG	25	725'691	8	242'890	2	190'000	14	136'474	1	156'327	0	0
SH	12	297'240	2	101'200	0	0	8	96'040	2	100'000	0	0
SO	14	293'140	7	149'140	0	0	6	64'000	1	80'000	0	0
SZ	4	150'210	2	80'000	1	10'210	0	0	1	60'000	0	0
TG	14	445'616	3	273'206	0	0	9	82'410	2	90'000	0	0
TI	17	318'530	3	65'680	1	14'000	10	77'900	1	40'000	2	120'950
UR	1	20'576	1	20'576	0	0	0	0	0	0	0	0
VD	21	708'330	4	135'700	1	6'000	11	123'130	2	230'000	3	213'500
VS	13	236'067	5	132'472	3	48'495	5	55'100	0	0	0	0
ZG	9	163'030	2	91'510	2	9'390	4	12'130	1	50'000	0	0
ZH	83	1'943'312	18	643'590	8	256'675	50	411'197	4	500'750	3	131'100
CH	47	3'173'253	1	93'600	5	303'100	14	110'900	2	39'080	25	2'626'573
Total	490	14'053'987	98	3'943'490	40	1'259'854	270	2'416'873	34	2'456'157	48	3'865'813

appendice

Integrationsförderung des Bundes: Mitfinanzierte Projekte 2004

Promotion de l'intégration de la Confédération: Projets cofinancés 2004

Die Liste enthält alle Projekte, die 2004 einen Beitrag aus dem Integrationsförderungskredit des Bundes erhalten haben. Sie enthält den Namen des mitfinanzierten Projektes und der Trägerschaft sowie den bewilligten Beitrag. Die Liste ist entsprechend den Schwerpunkten des Integrationsförderungsprogramms und nach Kantonen geordnet. Wer zusätzliche Angaben zu einem bestimmten Projekt wünscht, muss bei einer Nachfrage die Projektnummer angeben.

La liste mentionne tous les projets qui ont été soutenus en 2004 par le crédit de l'intégration de la Confédération. Elle contient le nom du projet cofinancé et l'organe responsable ainsi que le montant accordé. La liste est établie selon les points forts du programme de la promotion de l'intégration et le canton. Si vous désirez un complément d'informations sur un projet précis, le numéro du projet doit être mentionné dans votre demande.

Nr	KT	SP	Projekt / Projet	Organisation	CHF
A-04-0074	UR	A	Deutsch- und Integrationskurse für fremdsprachige Erwachsene	Schule und Elternhaus Uri	20'576
A-04-0085	LU	A	Deutsch- und Integrationskurse für neu zugezogene MigrantInnen in der Stadt Luzern und Umgebung	Stiftung ECAP Zentralschweiz	48'600
A-04-0086	GL	A	Mit Spass Deutsch lernen und verbessern	TKG, Tamil Kulturzentrum Glarus	14'000
A-04-0087	TG	A	Deutsch- und Integrationskurse	Abteilung Soziales Fachstelle für Integration	34'000
A-04-0089	TG	A	HEKS in-fra Integrationsprojekt für Migrantinnen	HEKS Flüchtlings- und Inlanddienst Ostschweiz	207'056
A-04-0091	LU	A	Bildungsangebot für Migrantinnen	Caritas Luzern	43'000
A-04-0092	GR	A	Integrationshilfe für Migrantinnen im Kanton Graubünden	Frauzentrale Graubünden	54'000
A-04-0094	SG	A	Deutsch für Frauen	Frau Heidi Mettler	19'200
A-04-0095	SG	A	HEKS in-fra Integrationsprojekt für Migrantinnen	HEKS Flüchtlings- und Inlanddienst Ostschweiz	43'200
A-04-0096	ZG	A	Zuger Integrations Sprachoffensive: Deutschkurse mit Sozialinformationen für fremdsprachige Frauen	Einwohnergemeinden Zug und Baar	66'460
A-04-0097	SH	A	Co-Opera Schaffhausen, Integrationskurse für MigrantInnen	Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH Regionalstelle Schaffhausen	92'400
A-04-0098	ZG	A	Aufbau des Fachbereichs Sprache und Kultur	ZALT Zuger Arbeitslosentreff	25'050
A-04-0100	LU	A	Deutsch- und Integrationskurse für Frauen/Mütter	FABIA Fachstelle für die Beratung und Integration von Ausländerinnen und Ausländern	48'700
A-04-0101	SG	A	Deutschkurse für fremdsprachige Frauen	Schule Rorschach	16'000
A-04-0103	SZ	A	Grüezi - Deutsch und Integration für Mütter mit ihren Kindern im Kanton Schwyz	Akrotea.ch GmbH	40'000
A-04-0106	SH	A	Deutsch für Mütter	Aktion Bildungsraum	8'800
A-04-0114	LU	A	TastaWo	TastaWo Team	8'000
A-04-0116	SZ	A	Deutsch- und Integrationsprojekt für Frauen im Kt. Schwyz	KomIn (ehemals AGBAS)	40'000
A-04-0117	LU	A	Deutsch- und Integrationskurse für Frauen	CIFL-ENAIP	48'000

appendice

A-04-0134	SG	A	Mikado Deutsch- und Integrationskurse für Migrantinnen	PlusPunkt-Zentrum für Bildung und Kultur	35'640
A-04-0141	TG	A	Deutschkurse für fremdsprachige Frauen und Männer	Oberstufengemeinde Romanshorn-Salmsch	32'150
A-04-0144	AG	A	Deutsch für Familienfrauen	ECAP Aargau	70'848
A-04-0150	AG	A	MuKi-Deutsch. Deutsch- und Integrationskurse für Immigrantinnen und ihre Vorschulkinder an Schulen	machBar Bildungs-GmbH Aarau Erwachsenenbildung, Integration, Konfliktbearbeitung	162'000
A-04-0151	SG	A	Deutsch für Mütter in den Quartiersschulhäusern	Integrationsstelle der Stadt St.Gallen	23'000
A-04-0153	AG	A	Integrationskurs Deutsch/Beruf/Bildung	ECAP Aargau	92'160
A-04-0156	AG	A	Textwerkstatt	ECAP Aargau	9'720
A-04-0170	SG	A	Deutsch + plus Familie und Gesundheit	SRK	32'400
A-04-0173	SG	A	Deutsch für fremdsprachige Frauen mit Kinderbetreuung	Arbeitsgemeinschaft für Integrationsfragen BILANG Deutschkurse	54'450
A-04-0206	NE	A	Cours de français pour nouveaux arrivants	Bureau du délégué aux étrangers	70'000
A-04-0219	ZH	A	Leben in der Schweiz	Frau Ling Yann Blume	8'600
A-04-0220	ZH	A	Deutsche Konversation in kleinen Gruppen	HEKS Hilfswerk der evangelischen Kirchen, Schweiz vertreten durch die HEKS- Regionalstelle Zürich	32'000
A-04-0231	ZH	A	Deutschkurse für Mütter von Klein- und Schulkindern	Jugendsekretariat Dielsdorf	35'700
A-04-0233	BL	A	Frauenbildungsprojekt Connectica 2	Ausländerdienst Baselland	72'000
A-04-0236	BL	A	Intensiv-Deutschkurs für NeuzuzügerInnen	Ausländerdienst Baselland/ ALD	45'000
A-04-0238	BS	A	ALLEGRA: Deutsch- und Integrationskurse für fremdsprachige Frauen	Ausbildungs- und Beratungsstelle für MigrantInnen ABSM	72'000
A-04-0240	BS	A	Alphabetisierungskurse für fremdsprachige Erwachsene	ECAP Basel	22'850
A-04-0246	BS	A	Lernen im Park	Verein Johanna	90'000
A-04-0251	ZH	A	Harmonisches Zusammenleben Chinesen in der Schweiz	Tang Ren Chinesische Schule	54'000
A-04-0253	CH	A	Deutsch- / Französischkurse für schwer erreichbare Zielgruppen	Unia	93'600
A-04-0259	SO	A	Frauenforen Kanton Solothurn: Sozialinformation vermitteln - Sprachkenntnisse vertiefen	Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH Regionalstelle Solothurn Bereich Bildung und Soziales	10'800
A-04-0260	SO	A	Lernen im Betrieb LIB	Schweizerisches Arbeiterhilfswerk Solothurn Bereich Bildung und Soziales	27'000
A-04-0269	SO	A	Deutsch in der Gemeinde Biberist	VHS Solothurn/ Interessengemeinschaft Biberist	6'360
A-04-0271	SO	A	Deutsch in der Gemeinde Gerlafingen	Volkshochschule Solothurn und IG Gerlafingen	8'540
A-04-0273	SO	A	Leben in Solothurn und Umgebung	Volkshochschule Solothurn	17'280
A-04-0275	ZH	A	Niederschwellige Deutschkurse für fremdsprachige Mütter	Jugendkommission Bezirk Bülach	53'980
A-04-0279	AG	A	Deutsch für Frauen	Netzwerk Integration Oberwytental	10'000
A-04-0280	AG	A	Lernen im Quartier, Wohlen	Verein Lernen im Quartier, Wohlen	12'000
A-04-0281	BE	A	Integrationskurse: Deutsch und berufliche Orientierung für neu zugezogene MigrantInnen	FORMAZIONE Regionalstelle Bern der Stiftung ECAP	32'400
A-04-0288	ZH	A	Integral: Konversations- und Austauschprogramm für Migrantinnen	Verein Mozaik	44'000

appendice

A-04-0289	ZH	A	Deutschkurse für fremdsprachige Mütter mit Kinderhütendienst	Jugendsekretariat Bezirk Horgen	12'960
A-04-0290	ZH	A	Deutsch Alphabetisierungskurse des Vereins FEMIA	Verein FEMIA, Kultur- und Bildungshaus für Migrantinnen	39'240
A-04-0292	BE	A	HEKS Integrationsprojekte HIP, Konversationskurse	HEKS Regionalstelle Bern	69'984
A-04-0294	BE	A	HEKS Integrationsprojekte HIP, MuKi	HEKS Regionalstelle Bern	9'216
A-04-0299	SO	A	Lernen in der Gemeinde	Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH Regionalstelle Solothurn Bereich Bildung und Soziales	44'160
A-04-0303	BE	A	Deutsch- und Alphabetisierungskurse in der Region Oberaargau	Verein zur Förderung der Bildung und Integration in der Region Oberaargau Geschäftsstelle interunido	65'000
A-04-0305	ZH	A	Förderung der Integration der albanischen Frauen der Region Zürich	Albanischer Frauenverein „DRITA“ Zürich	41'000
A-04-0307	ZH	A	Deutsch- und Integrationskurse für Fremdsprachige	Elternforum der Oberstufe Turbenthal-Wildberg	9'250
A-04-0312	ZH	A	Integrationskurse für junge Erwachsene	Sozialdepartement der Stadt Zürich Ergänzender Arbeitsmarkt (EAM) Abteilung Berufsbildung und Integration	93'600
A-04-0314	ZH	A	Deutsch-Alphabetisierung und Nachalphabetisierung für Migrantinnen	Schweiz. Arbeiterhilfswerk SAH Regionalstelle Zürich	50'000
A-04-0315	ZH	A	Deutschkurse für fremdsprachige Mütter mit Kinderbetreuung	Kleinkindberatung Jugendsekretariat Bezirk Dietikon	28'800
A-04-0318	ZH	A	Deutschkurs der Stadt Winterthur für fremdsprachige MitbürgerInnen mit hohem Anteil an Alltagsthemen	Stadt Winterthur Fachstelle für Integration	7'200
A-04-0319	ZH	A	Grüezi - Deutsch und Integration für Mütter mit ihren Kindern im Kanton ZH	Akrotea.ch GmbH	48'000
A-04-0320	BS	A	Integrative Sprachkurse	tipi, Treffpunkt Integration Partizipation Information	50'350
A-04-0321	ZH	A	log in	Sozialdepartement der Stadt Zürich Soziale Einrichtungen und Betriebe (SEB)	50'000
A-04-0322	BE	A	Intensivdeutschkurse für Erwachsene	Verein „Lernen Integration Schweiz“ (LIS)	21'000
A-04-0323	BS	A	Deutsch und Integration im Quartier	K5 Basler Kurszentrum für Menschen aus 5 Kontinenten	90'720
A-04-0325	BS	A	Integrationskurse für neu zugezogene MigrantInnen im Quartier	ECAP Basel	97'200
A-04-0326	SG	A	Deutschkurs für Fremdsprachige in Degersheim	Gemeinde Degersheim/Alterspflegeheim Steinegg	19'000
A-04-0331	BS	A	Deutsch und Integration in den Gemeinden Riehen und Bettingen	Gemeinden Riehen und Bettingen	15'120
A-04-0338	BE	A	Anfängerkurse D u. F, Anschlusskurse D (TN mit Grundkenntnissen), inkl. Vermittlung Sozialkompetenz	Alevitisches Kulturzentrum Biel und Umgebung	30'240
A-04-0343	ZH	A	Grunddeutschkurs für Schichtarbeiter und Mütter (Kinderhütendienst) inkl. Vermittlung Sozialkompetenz	Alevitisches Kulturzentrum Winterthur und Umgebung	25'000
A-04-0345	ZH	A	Deutschgrundkurs für Schichtarbeiter und Mütter (Kinderhütendienst) inkl. Vermittlung Sozialkompetenz	Alevitisches Kulturzentrum Zürich und Umgebung	10'260
A-04-0347	BE	A	Deutschgrundkurs für Schichtarbeiter und Mütter (Kinderhütendienst) inkl. Vermittlung Sozialkompetenz	Aleviten-Verein Langenthal und Umgebung	20'520

appendice

A-04-0349	BS	A	Ich lerne Deutsch fürs Kind: In Kindergarten oder ins Schulhaus integrierte Deutschkurse für Mütter	Erziehungsdepartement des Kantons Basel-Stadt, Ressort Schulen, Fachstelle Sprachen	72'000
A-04-0351	SO	A	In Olten gemeinsam	Einwohnergemeinde der Stadt Olten	35'000
A-04-0356	JU	A	Intégra	Service des affaires sociales et du logement	9'000
A-04-0357	VS	A	Cours d'intégration pour femmes d'origine étrangère (CIFE)	OSEO-Valais	35'000
A-04-0358	FR	A	Formation de base «Lire et Ecrire», alphabétisation d'adultes	Association Lire et Ecrire	43'000
A-04-0359	FR	A	Apprendre le Français/l'allemand entre femmes avec garderie	Espacefemmes Fribourg	55'000
A-04-0361	VS	A	FRANCAIS - ICI Etude Ecriture Expression	Association ESPACE INTERCULTUREL SIERRE	33'000
A-04-0362	NE	A	Communiquer pour s'intégrer	RECIF	35'000
A-04-0363	VS	A	Cours de français	Commission de l'intégration des étrangers	30'000
A-04-0364	TI	A	AMiCi Moduli d'approfondimento - Avvicinamento al territorio	CLIC Cooperativa Laboratorio per l'Impresa Comunitaria	10'000
A-04-0365	TI	A	AMiCi QBA Corso comunicativo in lingua italiana, di 88 ore	CLIC Cooperativa Laboratorio per l'Impresa Comunitaria	42'000
A-04-0366	GE	A	Cours de français: vie quotidienne	Croix Rouge genevoise	34'490
A-04-0367	TI	A	Italienischkurs für Schichtarbeiter und Mütter inkl. Vermittlung Sozialkompetenz	Associazione culturale aleviti bectasci Lugano	13'680
A-04-0368	VD	A	Intégration des familles par l'apprentissage du Français	Service Communautaire de la Planchette	50'000
A-04-0369	VD	A	Cours de français pour mères musulmanes du quartier Gilamont	Services sociaux de Vevey Intégration des étrangers	29'700
A-04-0370	GE	A	C.R.I.P.A.M.	Croix-Rouge genevoise	15'840
A-04-0371	GE	A	Cours d'alphabétisation et de Français	Association Camarada	40'000
A-04-0372	VS	A	Deutschkurs für Fremdsprachige Frauen im Oberwallis	Forum Migration Oberwallis	14'472
A-04-0373	NE	A	Programme cantonal de français et d'intégration	Bureau du délégué aux étrangers BDE	54'168
A-04-0377	GE	A	Cours de français et de culture générale pour femmes albanaise	Université Populaire Albanaise	14'000
A-04-0378	JU	A	Cours de langue TREMPIN	école pour adultes TREMPIN Sàrl	21'600
A-04-0379	JU	A	Apprentissage et perfectionnement du Français	Université populaire du Jura	25'200
A-04-0380	VD	A	SIAM 2004 - Services d'Intégration et d'Aide aux Migrants	Thais&Friends	22'000
A-04-0382	VD	A	Cours intensif de Français	Centre Pôle Sud	34'000
A-04-0387	VS	A	Cours de Français	Centre Suisses-Immigrés	20'000
B1-04-0132	ZH	B1	DoCH möglich - Fairness Jugendprojekt für Zürcher Oberland	NCBI Schweiz	14'800
B1-04-0223	ZH	B1	Spezialisierungskurs Integration	IG Spielgruppen Schweiz GmbH	8'900
B1-04-0286	VD	B1	Introduction à la médiation pour les concierges de Vevey	Services sociaux / Intégration des étrangers	6'000
B1-04-0336	LU	B1	Ausbildung für interkulturelle Animation (AikA)	Ausbildung für interkulturelle Animation AikA	9'500
B1-04-0395	AG	B1	Tag des Kindes 2004	Kinderlobby Schweiz	12'000
B1-04-0399	CH	B1	Formation continue des médiateurs culturels	Association Appartenances Secteur Prévention et promotion de la santé	30'000
B1-04-0401	LU	B1	Fortbildung «Mediation bei Jugendgewalt»	ALBAMIG, Büro für interkulturelle Mediation und Kulturförderung	40'000

appendice

B1-04-0405	VS	B1	Marraines et Parrains Culturels	Département de l'éducation de la culture et du sport Service de l'enseignement	16'000
B1-04-0413	SZ	B1	Institutionen öffnen	Bezirk Küssnacht am Rigi Kanton Schwyz	10'210
B1-04-0414	LU	B1	Coaching und Weiterbildung von Mediatoren und Mediatorinnen	ALBAMIG Büro für interkulturelle Mediation und Kulturförderung	17'000
B1-04-0415	CH	B1	Bildungsangebot für „interkulturelle Kompetenzen in der Jugendarbeit“	Caritas Schweiz, Abteilung Integration	117'000
B1-04-0417	CH	B1	Fortbildung für Integration: Sicherheit und Kompetenz fördern	NCBI Schweiz	65'100
B1-04-0419	ZH	B1	URAT	Caritas Zürich	80'000
B1-04-0420	BE	B1	Young's Group Meeting	Dharmini Amirthalingam Young's Group	10'169
B1-04-0422	VS	B1	Weiterbildung Kulturpatin-Kulturpate Oberwallis	Forum Migration Oberwallis	8'495
B1-04-0425	GE	B1	Plateforme consultative des migrants dans la Ville d'Onex	Mairie d'Onex	5'000
B1-04-0426	NE	B1	Réussir un projet d'association	Bureau du Délégué aux étrangers	5'000
B1-04-0427	ZH	B1	Mitten unter Euch	Schweizerisches Rotes Kreuz Kanton Zürich	50'000
B1-04-0429	BE	B1	HSK-Lehrkräfte: Fort- und Weiterbildung	Verein Bernische Dachorganisation für Heimatsprachkurse (HSK)	23'800
B1-04-0431	VS	B1	Trait d'union	Centre de Loisirs et Culture	24'000
B1-04-0476	ZG	B1	Aufbau-Module 1 + 3 zu „Alter und Migration“	Pro Senectute Kanton Zug	4'610
B1-04-0498	ZG	B1	Basiskurs „Alter und Migration“	Pro Senectute Kanton Zug	4'780
B1-04-0509	BE	B1	Mentoring - Schweizerinnen begleiten Ausländerinnen	Volkshochschule Biel und Umgebung	9'500
B1-04-0510	BS	B1	Förderung der interkulturellen Beziehungen in kirchlich-religiösen Organisationen	Studien- und Bildungszentrum für Migrationsfragen	8'000
B1-04-0566	TI	B1	Gruppo donne madrine	Commune di Chiasso Dicastero previdenza sociale	14'000
B1-04-0632	ZH	B1	Interkulturelles Kommunikationstraining für Wohnbaugenossenschaften	Gruppe Inter-Kultur Limmattal c/o H.P. Wyss	15'000
B1-04-0634	CH	B1	Schulwesen und Berufsbildung - Grundkurs für tamilische Lehrkräfte	World Tamil Co-ordinating Committee Education Service	10'000
B1-04-0669	ZH	B1	incluso	CARITAS Zürich	50'000
B2-04-0341	AG	B2	Lumicino - Entlastungsdienst des SRK Aargau	Schweizerisches Rotes Kreuz Aargau	32'000
B2-04-0400	BS	B2	Öffnung von Bibliotheken für ein fremdsprachiges Publikum	Kinderbuchfonds Baobab	50'000
B2-04-0402	AG	B2	HEKS Verein	HEKS Regionalstelle Aargau/Solothurn	64'715
B2-04-0440	SG	B2	Integration und Partizipation im Sportverein	Interessengemeinschaft St. Galler Sportverbände	150'000
B2-04-0491	LU	B2	Öffnung, Beteiligung und Entwicklung im Quartier (Teilprojekt BaBel)	HSA Luzern, Projekt BaBel	48'000
B2-04-0641	BE	B2	Mitwirkung von AusländerInnen im Quartier Bümpliz Bethlehem	Büro G	54'300
B2-04-0681	LU	B2	Bewegte Littauer Quartiere	Gemeinde Littau Projekt Gemeindeentwicklung «Littau bewegt» c/o HSA Luzern	20'000
B2-04-0761	BE	B2	Integrationsprojekt CEVI Region Bern	Cevi Region Bern	13'000
B2-04-0939	ZH	B2	Interkulturelle Öffnung der Dargebotenen Hand - Tel 143	Verein Dargebotene Hand Zürich	12'975
B2-04-1007	SG	B2	Migration: Ernährung und Bewegung	Ostschweizer Verein für das Kind	40'000

appendice

B2-04-1023	ZH	B2	Gemeindeleben gemeinsam gestalten	Zürcher Frauenzentrale	25'000
B2-04-1029	CH	B2	Schweizer Bergführerverband: Integration/Jahr des Sports	Schweizer Bergführerverband	81'000
C-04-0002	GE	C	Equipe de football	Organisation Sportive Africa-Suisse O.S.A.S.	15'000
C-04-0004	ZH	C	Informationsnachmittage und Workshops über Fremdenfeindlichkeit	Grupo-Açao - Gruppe von Brasilianerinnen in der Region ZH	2'100
C-04-0006	SG	C	Projekt miteinander Mein Quartier - ein Stück Heimat	Forum für Friedenserziehung	10'550
C-04-0007	SG	C	Projekt miteinander St.Gallen - ein Stück Heimat	Forum für Friedenserziehung	15'000
C-04-0009	FR	C	Le Square	Association „Le Square“ Cabane de jeunes	5'000
C-04-0010	FR	C	Films et discussions pour une meilleure cohabitation	Festival international de films de Fribourg	15'000
C-04-0015	BE	C	chili-quartier im tsharni	Schw. Rotes Kreuz Departement Migration	15'000
C-04-0016	ZH	C	Mediateria 04	Centro Scuola e Famiglia	8'000
C-04-0017	CH	C	together on tour	together-music	6'000
C-04-0018	LU	C	Kurdische Kultur- und Integrationswoche 04	Kurdischer Kultur- und Integrationsverein Zentralschweiz	7'500
C-04-0019	ZH	C	Frühlingsfest	Gemeinwesenarbeit Zürich Nord	5'000
C-04-0020	ZH	C	Chilbi-Partizipation	Gemeinwesenarbeit Zürich Nord	10'000
C-04-0021	ZH	C	Eigentlich voll da – Jugendintegration Zukunftskonferenz	AGJP Stadt Winterthur	10'000
C-04-0032	AG	C	KULTURdieVERBINDET - Internationales Kultur- und Tanztreffen in Baden	KULTURdieVERBINDET Verein Baden	10'000
C-04-0033	BB	C	Info-Time	Maharlika Schweiz	2'000
C-04-0034	ZG	C	Tandem-Kontakt 60+	Pro Senectute Kanton Zug	4'730
C-04-0035	BL	C	Sensidis - Sensibilisierungstage bezüglich Rassismus und Konflikte	Sensidis c/o SRK, Sektion Oberaargau	15'000
C-04-0036	BE	C	Begreifbares Lernen - Werken mit Ton für Frauen	Förderverein Keramikatelier im Gäbelbach	8'462
C-04-0038	VD	C	Fête des Couleurs, une fête multiculturelle à Aigle	Service Communautaire de la Planchette, Région 18 EERV.	15'000
C-04-0043	AG	C	Migrantinnen und Migranten in der Schweiz	Elternvereinigung Magden	4'000
C-04-0045	ZH	C	Daheim in der Fremde - Elternbildung in der Muttersprache	Jugendsekretariat Dielsdorf	10'000
C-04-0046	ZH	C	ID Secondas	IG Secondas	5'000
C-04-0047	ZH	C	Cafédona – interkultureller Treffpunkt für Migrantinnen	Cafédona c/o Infodona	15'000
C-04-0048	ZH	C	Deutschkurse und Elternpartizipation	LDK Verein albanische Gemeinschaft Schwamendingen und Umgebung	15'000
C-04-0050	BS	C	Integrationsprojekt „Frauen begegnen Frauen“ - Projekt 2: Konversation	Evangelisch-reformierte Kirche Basel-Stadt	8'000
C-04-0051	JU	C	Ciné-Club del Barrio Latino	Communauté d'amérique Latine	2'500
C-04-0053	BS	C	Integrationsprojekt „Frauen begegnen Frauen“ - Projekt 1: Begegnung	Evangelisch-reformierte Kirche Basel-Stadt	15'000
C-04-0054	LU	C	TANDEM Partnerschaften von zugewanderten und einheimischen Familien	SAH Zentralschweiz, Migrationszentrum Co-Opera	15'000
C-04-0055	LU	C	Wirtschaft und Soziales	SAH Zentralschweiz, Migrationszentrum Co-Opera	11'200
C-04-0056	NE	C	Lorsque je serai porté-e en terre	Groupe ad.hoc	7'000
C-04-0058	BE	C	Zusammenleben erleichtern	reformierte Kirchengemeinde Zollikofen	7'517

appendice

C-04-0063	BE	C	FRAUEN INTERNATIONAL	Lilia Martinez	3'300
C-04-0064	BB	C	Verein Treffpunkt für Wissen	Verein Treffpunkt für Wissen	5'500
C-04-0067	BE	C	Integrationskurse	Verein zur Förderung der Bildung und Integration in der Region Oberaargau Geschäftsstelle interunido	15'000
C-04-0068	BE	C	Erziehung Hier und dort	Verein zur Förderung der Bildung und Integration in der Region Oberaargau Geschäftsstelle interunido	11'500
C-04-0069	BE	C	be.creAktiv - Bühne frei für die Modipowerwoche 04	Vernetzte offene Jugendarbeit Kanton Bern (VOJA)	15'000
C-04-0071	BE	C	Von Mutter zu Mutter; ein Kurs für fremdsprachige Mütter mit schulpflichtigen Kindern	Wisnew: Fachfrauen für Integration	6'829
C-04-0072	AG	C	nb&m Netzwerk Bildung und Migration	Verein nb&m Netzwerk Bildung und Migration	11'350
C-04-0075	TG	C	Int-Kreuzlingen	Circolo Italiano di Kreuzlingen	14'010
C-04-0076	GR	C	Midnight Chur	Trägerschaftsgruppe Midnight Chur	9'000
C-04-0077	TG	C	Lebensraum Quartier-Gemeinsam die Zukunft gestalten	Verwaltungsabteilung Soziales Fachstelle für Integration	10'000
C-04-0078	TG	C	Begrüssungskurs Willkommen in der Regio Frauenfeld	Verwaltungsabteilung Soziales Fachstelle für Integration	15'000
C-04-0079	SH	C	Mein Kind im Schweizer Schulsystem-Infos durch Focusgruppen	Arbeitsgruppe Schule und Elternbildung	10'000
C-04-0080	LU	C	Ausstellung Islamischer Alltag in Luzern	Ausstellung	15'000
C-04-0081	SG	C	MixRheintal	PlusPunkt, Zentrum für Bildung und Kultur, Nelly Langenegger	10'000
C-04-0082	SG	C	Mitten unter Euch	SRK Kanton St. Gallen	15'000
C-04-0083	TG	C	Deutsch für Fremdsprachige in Eschlikon	Politische Gemeinde und Volksschulgemeinde Eschlikon	10'000
C-04-0084	TG	C	Deutsch- und Integrationskurse in Bürglen TG	Politische Gemeinde Bürglen TG	7'200
C-04-0088	LU	C	Euro 04 im Sentitreff	Sentitreff Luzern	5'000
C-04-0090	LU	C	„Türen öffnen“	Trägerverein Sentitreff Luzern	12'000
C-04-0099	ZH	C	Mutter-Kind-Treffpunkt für Migrantinnen und Schweizerinnen	Jugendsekretariat Bezirk Bülach	4'715
C-04-0102	ZH	C	Miteinander	Integrationsgruppe des Elternforums der Schulen Ossingen - Truttikon - Neunforn	1'300
C-04-0108	SG	C	Deutsch für AnfängerInnen – Deutsch aktuell für Fortgeschrittene	Verein Café-Bibliothek St.Gallen	9'924
C-04-0110	ZH	C	Deutschkurs für Fremdsprachige der Gemeinde Thalwil	Gemeinde Thalwil, Sozialabteilung	8'000
C-04-0111	ZH	C	Chancengleichheit (auch) im Mietrecht	Mieterinnen- und Mieterverband Zürich	8'250
C-04-0112	ZH	C	Begrüssungs-event in Winterthur	Koordinationsstelle für Integration	9'743
C-04-0118	CH	C	Integrazione e convivenza	Associazione La Pagina	15'000
C-04-0119	ZH	C	Niederschwelliger Deutschkurs für Frauen	Privatperson	1'000
C-04-0120	ZH	C	Cocktail-Frauengruppe	Jugendkommission Bezirk Bülach	7'200
C-04-0121	LU	C	Alltagsorientierte Parallelkurse für Eltern und Kinder	Verein Tamil Mandram	10'000
C-04-0122	ZH	C	Bülacher Frauentreff für albanische Frauen	Jugendkommission Bezirk Bülach	5'750
C-04-0123	ZH	C	Dietikon - Realtà Nuova	Circoloculturale Realtà nuova Dietikon	14'010

appendice

C-04-0124	ZH	C	Wissen fördert Integration - Informations- und Sensibilisierungsveranstaltungen	Fraueninformationszentrum FIZ	5'984
C-04-0127	AG	C	Partizipationsprojekt	Jugendarbeit Stadt Baden	15'000
C-04-0128	ZH	C	Videoprojekt Kinder brauchen Freiräume und Grenzen	Suchtpräventionsstelle Zürcher Oberland	15'000
C-04-0129	SH	C	Integration von Ausländern durch Deutschkurse für Ausländer	Ev.-ref. Kirchgemeinde Schaffhausen-Buchthalen	12'900
C-04-0130	ZH	C	ARCHE Kinderbetreuung	Gemeinschaft ARCHE	15'000
C-04-0131	ZH	C	KulturKüche	Leitung Gemeinschaftszentrum Guss 81-80	3'780
C-04-0133	ZH	C	Konversationsgruppe für Migrantinnen	Stadt Adliswil, Sozialberatung	5'949
C-04-0135	ZH	C	Mozaik - Bibliothek und Begegnungsort	Verein Mozaik	15'000
C-04-0136	SO	C	Aktivitäten zum Thema Fremdsein und Integration	Verein Granges MELANGES	6'500
C-04-0137	TG	C	Grunddeutschkurs für Schichtarbeiter und Mütter inkl. Vermittlung	Alevitisches Kulturzentrum Ostschweiz	7'500
C-04-0145	BB	C	Professionalisierung der Beratungsstelle Freiplatzaktion	Freiplatzaktion Basel	11'800
C-04-0152	ZH	C	Midnight Basketball	mb.ch Förderverein für Midnight Basketball	10'000
C-04-0158	AG	C	KombiNation / Lernraum Brisgi	Stadt Baden, Jugendarbeit	15'000
C-04-0171	BE	C	Informationsveranstaltungen für Albanisch sprechende Frauen	BAFFAM	6'630
C-04-0174	BE	C	Informationsveranstaltungen für Türkisch sprechende Frauen	BAFFAM	6'630
C-04-0175	BE	C	Informationsveranstaltungen für Tamil sprechende Frauen	BAFFAM	6'630
C-04-0176	BE	C	Informationsveranstaltungen für Spanisch sprechende Frauen	BAFFAM	6'630
C-04-0198	AG	C	Informations-Radiosendungen	Verein BabylonSchweiz	15'000
C-04-0199	AG	C	Interkultureller Frauentreff des Integrationsnetzes Region Zofingen	Trägerverein Integrationsnetz Region Zofingen	4'132
C-04-0200	NE	C	Journée portes ouvertes	Bibliothèque publique et universitaire	5'000
C-04-0201	NE	C	Vivre ici en venant d'ailleurs	Bureau du délégué aux étrangers	15'000
C-04-0207	NE	C	FeNEtre sur le monde	Bureau du délégué aux étrangers	12'000
C-04-0210	BE	C	Migration und Familie - zur Unterstützung von Müttern in binationalen Partnerschaften	Brasilianischer Frauenverein Grupo ATITUDE	9'060
C-04-0212	NE	C	Compétences éducatives et d'intégration des mères somaliennes	Communauté Somalienne Unie du Canton de Neuchâtel	8'280
C-04-0213	ZH	C	SARASVATI-2: Integrationsprojekt für tamilische Mütter und Kinder	Verein KAMADHENU, Zürich	12'510
C-04-0214	BE	C	Veranstaltungsreihe 2004: Elternbildung, Migrantinnen, Kultur und Recht	Alevitisches Kulturzentrum Biel und Umgebung	7'000
C-04-0215	GE	C	Suisses et Africains, pour Vivre ensemble	Association Les Amis de Radio Zones	10'000
C-04-0222	ZH	C	Deutschkurs zur besseren Integration	Fürsorgebehörde Eglisau	7'956
C-04-0225	NE	C	Voyage,voyage...Pays, personnes et histoires	FORMAZIONE	14'570
C-04-0227	VS	C	Quartier animé, le chemin du Milieu	Centre de Loisirs et Culture de Martigny (association JLR)	15'000
C-04-0228	NE	C	1ère Semaine interculturelle de La Chaux-de-Fonds	Comité d'organisation de la Semaine interculturelle de La Chaux-de-Fonds	10'000
C-04-0229	CH	C	D'autres langues en Suisse	Babylonia	12'000
C-04-0230	VD	C	Un Ruisseau d'amitié: animations dans les quartiers	Un Ruisseau d'Amitié	8'000

appendice

C-04-0244	FR	C	ContEchanges ou la richesse de rencontres inter-culturelles	LivrEchange	1'500
C-04-0247	VD	C	Atelier de rencontres	Espace Femmes Riviera	13'000
C-04-0249	FR	C	L'intercultur-Elle au quotidien	Association espacefemmes Fribourg	11'000
C-04-0256	NE	C	Calendrier commun 2005	Mission catholique italienne	7'500
C-04-0262	GE	C	Atelier de sports et santé	Association Camarada	10'000
C-04-0263	GE	C	Atelier de sérigraphie	Association Camarada	8'000
C-04-0264	VD	C	Intégration au fil de la Broye	Arcades, Fondation Cherpillod	15'000
C-04-0265	GE	C	Atelier d'artisanat	Association Camarada	5'000
C-04-0267	GE	C	Atelier de couture différents niveaux	Association Camarada	10'000
C-04-0268	ZH	C	Deutsch-Ermunterungskurs und Einführung in die deutsche Grammatik	CEBRAC	6'010
C-04-0272	TI	C	Débat informatif pour une cohabitation entre les peuples	Communauté Africaine du Tessin	2'000
C-04-0276	TI	C	Massagno Mondo	Assemblea dei genitori dell'Istituto scolastico di Massagno	8'000
C-04-0282	BS	C	„Fremdländische Kochwochen“ in Firmen	WS Kommunikation AG	10'000
C-04-0285	VS	C	Thé - discussion	Groupe Rhône Association des promoteurs et promotrices de santé du Valais	10'000
C-04-0287	NE	C	Colombia chante, danse et peint	Bibliomonde	10'150
C-04-0296	ZH	C	Schule Oberi - Deutsch für fremdsprachige Mütter (DFM)	Schule Oberi - Deutsch für fremdsprachige Mütter	7'000
C-04-0304	LU	C	Mit Frauenthemen Frauen bewegen, damit sie sich bewegen	Irène Kaeslin	4'900
C-04-0306	ZH	C	Sprache - lesen und schreiben für Gehörlose und Hörbehinderte	Beratungsstelle für Gehörlose (Zürch. Fürsorgeverein)	15'000
C-04-0309	BE	C	Nahtstellen - ein Näh- und Integrationsprojekt der vbg	vbg / GWA Nord und GWA West	15'000
C-04-0310	BE	C	Alphabetisierungskurs für Tamil sprechende Frauen	Beratungsstelle für Ausländerfrauen und ihre Familie BAFAM	15'000
C-04-0324	VS	C	2èmes Journées de la diversité	Commission communale de l'intégration des étrangers	15'000
C-04-0327	JU	C	5 événements à l'université	Université Populaire de Delémont	6'000
C-04-0330	VS	C	Espace Femmes-Echanges interculturels	Centre Suisses-Immigrés	10'000
C-04-0332	BE	C	Deutsch für Ausländerinnen (mit Kinderbetreuung)	Reformierte Kirchgemeinde Zollikofen	6'403
C-04-0339	BE	C	CIRCUISINE in Thun	Verein Circuisine	13'000
C-04-0352	VD	C	Animation multiculturelle à la Bibliothèque	Service sociaux- secteur Intégration	8'000
C-04-0355	TI	C	Chiasso: culture in movimento:azioni e espressioni	Dicastero previdenza sociale, Comune di Chiasso	11'000
C-04-0381	TI	C	Chiasso culture in movimento: Impara l'italiano in commune	Dicastero previdenza sociale del Comune di Chiasso	6'000
C-04-0388	ZH	C	ElZuKi - Eltern zusammen mit Kindern	Schul- und Sportdepartement der Stadt Zürich Ressort Volksschule und Betreuung	7'500
C-04-0389	ZH	C	ElZuKi - Eltern zusammen mit Kindern (Weiterbildung KursleiterInnen)	Schul- und Sportdepartement der Stadt Zürich Ressort Volksschule und Betreuung	4'000
C-04-0391	BE	C	CIRCUISINE in Burgdorf	Verein Circuisine	13'000
C-04-0392	BE	C	CIRCUISINE in Bern	Verein Circuisine	13'000
C-04-0404	NE	C	Alter connexion	Centre de Loisirs de Neuchâtel	9'600

appendice

C-04-0423	SH	C	Deutsch mit Euch	Integres - Integrationsfachstelle für die Region Schaffhausen	22'140
C-04-0434	CH	C	Fortbildung „Sexuelle und reproduktive Gesundheit von MigrantInnen»	Stiftung PLANeS	8'950
C-04-0436	ZH	C	Korza - Leben erzählen in Wort und Bild	Verein Korza	4'000
C-04-0443	BB	C	Du-und-Du-Kinderfestival	cultruanova, Verein für Kultur und Begegnung	5'000
C-04-0445	CH	C	Heimtier-Merkblätter in Nicht-Landessprachen	Schweizer Tierschutz STS	2'800
C-04-0446	TG	C	Deutsch lernen - hier in Münchwilen	Schulgemeinde Münchwilen	1'000
C-04-0471	CH	C	Workshops Migration-Integration	Freiplatzaktion Region Basel	2'150
C-04-0472	ZG	C	In Zug leben	Lateinamerikanische Frauengruppe Zug	1'600
C-04-0473	OW	C	Alle anders - Alle gleich	JUKO Pavillon Sarnen	10'000
C-04-0475	BS	C	Konversationskurs für Migrantinnen in Riehen	Verein „Miteinander vorwärts“	8'400
C-04-0477	NE	C	Accompagnement pour une intégration dans l'entreprise	CPLN-EAM Centre professionnel du Littoral neuchâtelais, Ecole des arts et métiers	5'000
C-04-0478	NE	C	Marchés de l'Univers	Association des Marchés de l'Univers	12'150
C-04-0479	ZG	C	Farbklecks - ein buntes Begegnungstreffen	Stadtmission Zug	600
C-04-0480	ZG	C	Informations-Bulletin Babylon	Caritas Schweiz, Geschäftsstelle Zug	5'200
C-04-0481	SG	C	Erweiterung der Zeitschrift INFORMATION	Arbeitsgemeinschaft für Integrationsfragen	15'000
C-04-0482	ZH	C	Sprachschulung und soziale Integration fremdsprachiger Mitarbeiter	Robert Spleiss AG	15'000
C-04-0486	LU	C	Integration durch Gastfreundschaft	Caritas Luzern	2'950
C-04-0487	SG	C	Informationsveranstaltungen für Jugendliche und Eltern	Türkischer Elternverein Rorschach und Umgebung TEVRU	4'000
C-04-0492	SO	C	Heimat Station. Ein Jugendintegrationsprojekt des Alten Spitals.	Altes Spital Solothurn	12'500
C-04-0493	BS	C	Jugend-, Kultur- und Sportfestival - Dialog der Kulturen	SIJB Schweizerische Islamische Jugendvereinigung Basel	14'000
C-04-0494	BE	C	Mit Spiel-Zirkus Mondial	Kirchgemeinde Wohlen bei Bern	2'000
C-04-0495	LU	C	Femmes TISCHE mit Migrantinnen Luzern	Drogenforum Innerschweiz, Fachstelle für Suchtprävention DFI Luzern	10'000
C-04-0497	ZH	C	UsterKreativ	Verein UsterKreativ	8'000
C-04-0499	ZH	C	Muki Deutsch 2004	Asyl- und Flüchtlingskoordination, Lokale Anlauf- und Beratungsstelle Integration	3'500
C-04-0501	BB	C	Menschen bewegen Basel - 200 Jahre Migrationsgeschichte	biehler.film	5'000
C-04-0502	BS	C	Begegnung - Austausch - Kennenlernen: „Afrika in Basel - Basel in Afrika 2004»	Afrika in Basel - Basel in Afrika	10'000
C-04-0503	BE	C	„gut informiert - gut integriert“, ein Informationszyklus für Kurdinnen und Kurden	Kurdischer Verein Biel	5'500
C-04-0504	ZH	C	Informationsabende im Treffpunkt Oerlikon	MigrantInnengruppe der Gewerkschaft SMUV Region Zürich	6'500
C-04-0505	OW	C	Alle anders - Alle gleich	Makova Dance Crew	14'880
C-04-0506	LU	C	Ausbildung von Schlüsselpersonen	Integrationskommission	4'200
C-04-0507	AG	C	Mini-Treff des Integrationsnetz Region Zofingen	Trägerverein Integrationsnetz Region Zofingen	6'000
C-04-0508	AG	C	Weltoffenes Niederlenz	Gemeinde Niederlenz	2'000

appendice

C-04-0513	ZH	C	Midnight Basketball Opfikon - einmaliger Übergangsbeitrag	Projektgruppe Midnight Basketball Opfikon	3'500
C-04-0514	BE	C	Ideenwerkstatt Quartierplatz Untermatt, Bern	Gesundheitsdienst der Stadt Bern	3'500
C-04-0515	CH	C	Africa Link/Symposium - Workshop	Africa Link Organisation	3'000
C-04-0516	LU	C	„Venite-internationales Weihnachtsforum Luzern»	OK Weihnachtsforum Luzern	15'000
C-04-0517	CH	C	„Libra Kulturzeitschrift“	Kroatischer Kulturklub	6'000
C-04-0518	LU	C	Öffnung für weitere Ausländergruppen in Kriens	Begleitgruppe für Fremde in Kriens	5'000
C-04-0519	NW	C	acceptus (willkommen, orientieren, vermitteln)	Gruppe acceptus	4'575
C-04-0520	CH	C	Africa Link/Publikation	Africa Link Organisation	2'500
C-04-0521	SG	C	Deutsch für fremdsprachige Frauen in Oberuzwil	Sozialberatung Oberuzwil-Jonschwil	4'000
C-04-0522	SO	C	Deutschkurse und Seminare	TOAB / SOKA	10'000
C-04-0523	BE	C	Informationsveranstaltungen für Bosnisch-Kroatisch- und Serbischsprechende Frauen	BAFFAM	2'400
C-04-0525	AG	C	Viele Fäden plus	Arbeitsgruppe Integration Freiamt	4'824
C-04-0527	SG	C	Kroatisch-schweizerische Begegnungen in St. Gallen	Arbeitsgemeinschaft für Integrationsfragen St.Gallen	15'000
C-04-0528	BE	C	Elternbildungstreffen zu Schulfragen in Muttersprache	Verein Bernische Dachorganisation für Heimatsprachkurse	7'420
C-04-0530	BE	C	Gegenseitiges kennen - Voraussetzung für eine gute Integration	Kulturverein Serbischer Frauen	5'800
C-04-0533	SG	C	Kundenorientierung und Personalführung in einer von Migration geprägten Gesellschaft	Integrationsstelle der Stadt St.Gallen	10'000
C-04-0535	CH	C	Tagung „Être noir en Suisse - Schwarz sein in der Schweiz»	Paulus- Akademie Zürich	3'000
C-04-0536	SH	C	Ethnopoly 04 - verbindet die Kulturen und macht Spass	Quartierarbeit Birch/Stadt Schaffhausen	15'000
C-04-0539	TI	C	Integrazione e tolleranza nella scuola e fra i genitori	Associazione genitori scuole medie Gordola	1'400
C-04-0540	TG	C	Deutsch lernen beim Nähen	HEKS Flüchtlings- und Inlanddienst Ostschweiz	15'000
C-04-0542	FR	C	Veranstaltungsreihe 2004 in den Bereichen Elternbildung, Kultur, Recht und Jugend	Alevitischer Bektaschi-Verein Fribourg	6'500
C-04-0544	CH	C	Rencontres Jeunes	SAJV-CSAJ	15'000
C-04-0546	CH	C	Theater Projekt „Tell me“	AztT (Ausbildungszentrum für tamilisches Theater)	15'000
C-04-0549	NW	C	„5 Jahre Paletti“	Trägerverein Begegnungszentrum PALETTI Stans	9'245
C-04-0554	NE	C	Villa Yoyo Neuchâtel	Unions cadettes Neuchâtoise	15'000
C-04-0555	GE	C	Villa Yoyo Genève	Unions Chrétiennes de Genève	15'000
C-04-0556	BB	C	Integrationsfest beider Basel in der Grün 80	Integrationsstellen BL und BS, BKSD	15'000
C-04-0558	BE	C	Interreligiöses Lernen und Zusammenleben in der Schweiz	Serbisch-orthodoxe Kirchgemeinde Bern	5'000
C-04-0559	GE	C	Les biblioithèque de rue „tous amis pour apprendre	ATD Quart Monde Suisse	15'000
C-04-0561	VD	C	Etranger	Centre Lausannois de danse Contemporaine	15'000
C-04-0562	VS	C	Atelier de contes pour femmes d'origine étrangère	OSEO-Valais	5'100
C-04-0563	BE	C	Brücken - Nhıp cäu	Quartierarbeit Gäbelbach	2'500
C-04-0565	BE	C	Informations- und Diskussionsveranstaltungen	Aleviten-Verein Langenthal und Umgebung	4'200

appendice

C-04-0567	BB	C	Veranstaltungen 04 betr. Familie und Gesellschaft, Gesundheit, Recht, Zusammenleben	Kulturvereinigung der Aleviten und Bektaschi	3'500
C-04-0568	BB	C	VITAs Erzählcafé: Begegnungen bei Litera und Kaffeekultur	Verein VITA für Interkulturelle Treffpunkte und Anlaufstellen	6'000
C-04-0569	VD	C	Echange et rencontres	Association "Livres sans frontières"	6'330
C-04-0570	SH	C	Gemischtes Frauenforum	Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH Regionalstelle Schaffhausen	6'000
C-04-0571	BS	C	Wo Kulturen sich begegnen - Kulturwoche Maghreb	Verein Begegnungszentrum Kleinbasel	14'000
C-04-0572	BS	C	Wo Kulturen sich begegnen - Albanien	Verein Begegnungszentrum Kleinbasel	14'000
C-04-0573	BS	C	Wo Kulturen sich begegnen - Philippinen	Verein Begegnungszentrum Kleinbasel	14'000
C-04-0574	BS	C	Wo Kulturen sich begegnen - Zentralafrika	Verein Begegnungszentrum Kleinbasel	14'000
C-04-0575	BS	C	Projekte im Union - Kochkurse	Verein Begegnungszentrum Kleinbasel	8'000
C-04-0576	BS	C	Projekte im Union	Verein Begegnungszentrum Kleinbasel	14'000
C-04-0577	FR	C	Lebensqualität für alle	MieterInnvorstand der Genossenschaft Siccop Schönberg	13'000
C-04-0578	SH	C	Albanisches Frauenforum	Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH Regionalstelle Schaffhausen	9'000
C-04-0579	GE	C	Forum de discussion des associations étrangères	Comité des élus à la Commission consultative d'intégration	4'475
C-04-0580	SH	C	Kurdisches/Türkisches Frauenforum	Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH Regionalstelle Schaffhausen	6'000
C-04-0581	GE	C	Travailler ensemble pour la paix au quotidien	Association araignées artisanes de paix	14'950
C-04-0582	SG	C	NightSport Wittenbach	Jugendarbeit der Gemeinde Wittenbach	5'000
C-04-0585	GE	C	Espace de rencontres et d'échanges pour l'intégration	Association Ubuntu-Action	10'000
C-04-0586	GR	C	Zusammenarbeit zwischen tamilischen und schweizerischen Jugendlichen	Simon Kramp Mazenod Jaccomuthu Arulanantham Jaccomuthu	10'000
C-04-0587	TI	C	Integrazione	Scuola media di Morbio inferiore	8'000
C-04-0588	GR	C	„Mistura Fina“ (Feine Mischung) eine Spielausstellung	AG Frauen und Migration c/o Sara Maria Zala-Dornas de Abreu	4'500
C-04-0590	TI	C	TraSguardi	FOSIT	15'000
C-04-0591	SO	C	In Olten gemeinsam (IOG) Malkurs für Frauen	Einwohnergemeinde der Stadt Olten Direktion Soziales/Stadthaus	5'000
C-04-0593	SO	C	Deutschkurse des tamilischen Kulturvereins Olten	Tamilischer Kulturverein Olten	15'000
C-04-0594	GE	C	Autour d'un repas	Croix-rouge genevoise	10'000
C-04-0596	GE	C	Ateliers créatifs interculturels	Croix-Rouge genevoise	10'000
C-04-0600	GE	C	Café rencontres	FAS'e Mairie de Versoix	15'000
C-04-0601	GE	C	Accueil-échange-formation	Association CEFAM	15'000
C-04-0603	VD	C	Dialogue des cultures	Association des Amis du Maroc	14'200
C-04-0604	TI	C	Casa delle culture	Casa delle culture C/O Cristina Vedova	4'000
C-04-0605	TI	C	Il Quartiere, come spazio d'incontro fra scuola e famiglie	Grupo progetto interculturale Docenti scuole Semine Bellinzona	15'000
C-04-0606	VD	C	Savoir vivre ensemble	ACOR	10'000
C-04-0609	ZH	C	Tagung Vernetzungstreff der brasilianischen Gruppen	Cebraç/Ação	2'760
C-04-0612	CH	C	Secondo mal zwei - ein multifunktionales Bild-Buch zur Integration	Verein Netzwerk Secondo Informationsplattform für die zweite Generation	15'000

appendice

C-04-0613	ZH	C	Unterwegs mit Abraham: Hohe Zeit - Hochzeit	Zürcher Lehrhaus	6'000
C-04-0615	ZH	C	Deutsch- und Integrationskurs für Frauen im Sexgewerbe	Trägerschaft Strassensozialarbeit SUBITA	11'000
C-04-0616	ZH	C	Black Voices: Zwischen Begegnung und Ausgrenzung im Langstrassenquartier	Gemeinwesenarbeit Kreis 3,4,5 Langstrasse PLUS	6'000
C-04-0617	ZH	C	Spielmobil Uster	Projekt Spielmobil Präsidialabteilung	14'000
C-04-0618	GE	C	Rencontre de communautés d'origine étrangère	Centre international John Knox	2'150
C-04-0619	ZH	C	Wenn einer eine Reise tut - Länder, Menschen und Geschichten	Stiftung ECAP	10'000
C-04-0620	ZH	C	Interkulturelle Aktivitäten einer Selbsthilfe-Frauengruppe	Alevitisches Kulturzentrum Zürich	12'000
C-04-0621	ZH	C	Zusammenleben in Zürich	Verband Schweizerischer Jüdischer Fürsorgen	7'700
C-04-0623	ZH	C	Interkulturelles Kommunikationstraining mit AusländerInnen	Gruppe Inter-Kultur Limmattal	15'000
C-04-0626	ZH	C	Diskussionsrunden 2004	Tuluyang Pinoy	6'480
C-04-0627	ZH	C	Informations-, Diskussions- und Kulturveranstaltungen 2004	Alevitisches Kulturzentrum Winterthur	4'000
C-04-0631	SH	C	Birch-treff: Aufbau Quartiertreffpunkt und Trägerverein	Trägerverein Birch-Treff	15'000
C-04-0637	GE	C	Atelier de couture	Association des intellectuels somaliens	9'440
C-04-0638	GE	C	Rede Social	Liens & Migrations	6'000
C-04-0640	BE	C	„frouebrügg“ der interkulturelle Treffpunkt für Frauen	Verein „Frauen bauen Brücken“	9'520
C-04-0642	BE	C	Miteinander und nicht nebeneinander	Verein zur Förderung der Bildung und Integration in Region Oberaargau / Geschäftsstelle interunido	4'500
C-04-0643	BE	C	Tamilischer Frauen Treffen	Young's Group	3'600
C-04-0644	BE	C	Radiosendung „Femigracija“	cfid	3'600
C-04-0645	BE	C	Wenn einer eine Reise tut, ... Länder, Menschen und Geschichten	FORMAZIONE	8'100
C-04-0646	AR	C	Gemeinsam - Videoabend von Frauen für Frauen	Volkshaus Miteinander	4'000
C-04-0648	SG	C	Wahl-Heimat Werdenberg	Arbeitsgruppe „Interkulturelle MediatorInnen« c/o Stiftung Mintegra	8'000
C-04-0649	AG	C	Dorfjubiläum Magden	Elternvereinigung Magden c/o Monika Schätzle	4'000
C-04-0651	BE	C	Espace femmes intégration	Effe	4'000
C-04-0652	TG	C	Weiterbildung für Fachpersonen der FFI	Frau Annelis Laubi-Imesch	2'700
C-04-0655	CH	C	Informationskurs für tamilische Eltern	World Tamil Co-ordinating Committee-Education Service	4'500
C-04-0656	AG	C	Wenn einer eine Reise tut,... Länder, Menschen und Geschichten	ECAP Aargau	14'995
C-04-0659	SO	C	In Olten gemeinsam (IOG) / An-Stadt-Lernen	Einwohnergemeinde der Stadt Olten Direktion Soziales/Stadthaus	15'000
C-04-0661	BL	C	„typisch! anders?“ Workshops für JugendhausleiterInnen	Ausbildungs- und Beratungsstelle für MigrantInnen ABSM	12'000
C-04-0663	BS	C	Inszenierung des Ich – Kamera als Teil von Identitäts- und Integrationsarbeit	André Affentranger	12'000
C-04-0664	BL	C	Gemeinsam in die Zukunft	Ausländerdienst Baselland	6'000

appendice

C-04-0665	AG	C	Aargauer Schulsystem-Information für fremdsprachige Eltern	ECAP Aargau	8'000
C-04-0666	AG	C	Barlament	IG Barlament	6'000
C-04-0667	AG	C	Frauen-Deutschtreff: Einander besser verstehen	Frauzentrum Aarau FZ	6'000
C-04-0668	AG	C	Interkultureller Bücherkoffer	Elternverein Buchs	2'000
C-04-0671	LU	C	Orientierungsangebot „Leben in Luzern“: Integrationsmodule	Stadt Luzern	8'000
C-04-0673	BE	C	Soirées pour parents des élèves étrangers»	Verein für Eltern und Bildung	3'000
C-04-0674	JU	C	Le village NOX	Groupe Deco-Nox	4'000
C-04-0675	ZH	C	Integration von in der Schweiz niedergelassenen Somaliern	Somalischer Kulturverein	5'000
C-04-0676	AG	C	Schulhoffest „alli-mitenand“	ElternGruppeZufikon	4'445
C-04-0679	TI	C	Conosciamoci: la Turchia incontra Monte Carasso	Commissione comunale per l'integrazione degli stranieri C/o Municipio di Monte Carasso	7'500
C-04-0691	BB	C	Wochenendorientierungsveranstaltungen mit integrativen Einführungskursen	FGIM Frauengruppe	7'000
C-04-0693	JU	C	Concept d'accueil dans les communes jurassiennes	Bureau de l'intégration	10'000
C-04-0695	GE	C	Atelier d'intégration pour adultes	Association et centre culturel Tierra incognita	15'000
C-04-0702	BB	C	Ein Land wie Liebe - Orientierungsveranstaltungen	Migrationsgruppe von TIPI - Treffpunkt Integration Partizipation Information	4'000
C-04-0704	LU	C	„Jacintha - eine geglückte Integration» Video- Projekt	Claire Bucher-Beeler, Projekt Aika Romerohaus Luzern	5'000
C-04-0705	LU	C	Wochentreff	Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH, Migrationszentrum Co-opera	8'000
C-04-0706	LU	C	Theaterprojekt	Schweizerisches Arbeiterhilfswerk Regionalstelle Zentralschweiz	15'000
C-04-0707	LU	C	Von Frauen für Frauen	SAH Zentralschweiz	3'500
C-04-0719	AG	C	AG/Zusammenleben mit Adentro!	FEMAES	12'000
C-04-0738	SG	C	SG/Zusammenleben mit Adentro!	FEMAES	12'000
C-04-1009	BE	C	Jugendprojekt Quartier Bernstrasse 35-49	Einwohnergemeinde Mosseedorf	10'000
C-04-1012	VD	C	ARC-EN-CIEL - Fête des enfants - 23 avril 05	Groupe suisses-étrangers de Moudon et région	5'000
C-04-1016	VD	C	mélo	centre de quartier de malley-montelly	13'600
C-04-1020	BB	C	Hotel Kleinbasel oder meine letzten Tage als Fährifrau	Verein für Jugendarbeit Kleinbasel, Worldshop	12'000
C-04-1042	SG	C	NightSport Wittenbach II	Jugendarbeit der Gemeinde Wittenbach	3'000
D1-04-0452	BL	D1	Leistungsvertrag D1 Baselland	Ausländerdienst Baselland	100'000
D1-04-0453	BS	D1	Leistungsvertrag D1 Basel-Stadt	GGG Informationsstelle Integration	100'000
D1-04-0454	BE	D1	Leistungsvertrag D1 Stadt Bern	Informationsstelle für Ausländerinnen und Ausländer	100'000
D1-04-0455	FR	D1	Leistungsvertrag CCSI / SOS Racisme Fribourg	CCSI / SOS-Racisme Bd. de Pérolles 91	70'000
D1-04-0456	JU	D1	Leistungsvertrag JU Service de l'Etat Civil et des Habitants	Bureau de l'intégration et de la lutte contre le racisme	50'000
D1-04-0457	LU	D1	Leistungsvertrag D1 Luzern	FABIA Fachstelle für die Beratung und Integration von AusländerInnen	120'000
D1-04-0458	NE	D1	Leistungsvertrag D1 Neuenburg	Bureaux du Délégué aux étrangers	150'000

appendice

D1-04-0459	SH	D1	Leistungsvertrag SH (Schaffhauser Kontaktstelle Schweizer-Ausländer)	INTEGRES Integrationsfachstelle für die Region Schaffhausen	50'000
D1-04-0460	SZ	D1	Leistungsvertrag SZ (KOMIN)	KomIn Kompetenzzentrum für Integration	60'000
D1-04-0461	SO	D1	Leistungsvertrag SO (Ausländerdienst)	Ausländerdienst Solothurn Fachstelle Integration	80'000
D1-04-0462	SG	D1	Leistungsvertrag SG (Arbeitsgemeinschaft für Integrationsfragen)	Arbeitsgemeinschaft für Integrationsfragen St. Gallen	156'327
D1-04-0463	TG	D1	Leistungsvertrag TG (Fachstelle für Integration der Stadt Frauenfeld)	Fachstelle für Integration	50'000
D1-04-0464	VD	D1	Leistungsvertrag VD (CSP VAUD)	La Fraternité CSP Vaud	150'000
D1-04-0465	ZG	D1	Leistungsvertrag D1 Zug	Fachstelle für Integrationsfragen	50'000
D1-04-0466	ZH	D1	Leistungsvertrag ZH (KAAZ)	Fachstelle der Kantonalen Beauftragten für Integrationsfragen Zürich	193'750
D1-04-0467	ZH	D1	Leistungsvertrag ZH (Fachstelle für interkulturelle Fragen der Stadt Zürich)	FiF Fachstelle für Interkulturelle Fragen der Stadt Zürich	150'000
D1-04-0468	ZH	D1	Leistungsvertrag ZH (Koordinationsstelle für Integration der Stadt Winterthur)	Fachstelle für Integration	70'000
D1-04-0469	AG	D1	Leistungsvertrag AG (Koordinationsstelle für Integration AG)	Migrationsamt Koordinationsstelle Integrationsfragen	50'000
D1-04-0710	GE	D1	Übergangsbeitrag Leistungsvertrag BDI GE	Bureau de l'intégration	100'000
D1-04-0740	CH	D1	Tagungen Fachstellen Integration	KoFI - Die Schweizerische Konferenz der Fachstellen für Integration c/o FiF	9'080
D2-04-0730	VD	D2	Programme de coordination des interprètes communautaires (VD)	Appartenances	80'000
D2-04-0732	NE	D2	Service d'interprétariat communautaire	Bureau du délégué aux étrangers	50'000
D2-04-0733	JU	D2	Service d'interprétariat communautaire (JU)	Caritas Jura	40'000
D2-04-0734	FR	D2	Solliciter les interprètes communautaires de Caritas CH FR	Caritas Suisse Fribourg	40'000
D2-04-0736	BE	D2	Vorbereitungsprozess Kanton Bern	Caritas Bern, Vermittlungsstelle Dolmetscherinnen u. Dolmetscher	36'000
D2-04-0737	ZH	D2	Kompetenzzentrum medios ZH	medios	87'000
D2-04-0741	CH	D2	Sensibilisierungsarbeit Interkulturelle Vermittlung	Verein INTERPRET'	30'000
D2-04-0764	SH	D2	DERMAN - Fachstelle für interkulturelle Vermittlung	SAH Schaffhausen	50'000
D2-04-0765	TG	D2	Vermittlungsstelle für interkulturelle ÜbersetzerInnen	Caritas Thurgau	40'000
D2-04-0766	GR	D2	Leistungsvertrag Dolmetsch-Vermittlungsstelle Chur	Caritas Schweiz Abteilung Integration	40'000
D2-04-0767	BL	D2	Vermittlungsstelle für Interkulturelle ÜbersetzerInnen	Ausländerdienst BL	6'000
D2-04-0768	TI	D2	DERMAN	Soccorso Operaio Svizzero, sezione Ticino	40'000
D2-04-0769	LU	D2	Zentraler Vermittlungsdienst Kt. LU (Übergangsbeitrag)	Caritas Luzern	40'000
D2-04-1044	BS	D2	Vermittlungsstelle D2 Basel-Stadt	HEKS	18'000
E-04-0408	LU	E	Evaluation islamischer Religionsunterricht an Schulen	Vereinigung der Islamischen Organisationen des Kantons Luzern	6'000
E-04-0410	ZH	E	Türkisch-schweizerische Kulturbrücke auf Internet	Türkische Gemeinschaft Schweiz (TGS)	13'200
E-04-0428	CH	E	Umsetzung Schwerpunkt A: externe Gutachten	EKA-Sekretariat	70'000
E-04-0437	CH	E	GLOBALKIDS.CH - Die Kinder der Immigranten in der Schweiz	Eva Burkard	30'000

appendice

E-04-0438	AG	E	Politische Beteiligung für Migrantinnen und Migranten	MigrantinnenRaum Aargau	37'300
E-04-0441	CH	E	Interkulturelles und partizipatives Theater	Verein Theater Maralam Peter Braschler / Roya Ashrafabadi	285'000
E-04-0442	CH	E	La Suisse plurielle	Polit-Forum Käfigturm Bern, Andreas Schilter / Michael Fritsche	179'812
E-04-0447	CH	E	Folgemandat Kompetenzzentren	Unternehmensberatung Victor Schiess Victor Schiess, Judith Jean-Richard	144'475
E-04-0448	BS	E	Tatsachen gegen Vorurteile 2004	Integrationsstelle und Anlaufstelle Rassistische Diskriminierung BS	190'000
E-04-0449	BS	E	„Lichterfeste“ (Arbeitstitel) Ausstellung	Museum der Kulturen Basel	40'000
E-04-0450	CH	E	Leistungsvertrag FIMM	Forum für die Integration von Migrantinnen und Migranten	300'000
E-04-0451	ZH	E	Zürcher Projekt zur sozialen Entwicklung von Kindern, z-proso	Universität Zürich, Pädagogisches Institut	114'900
E-04-0488	GE	E	Interaction et compétence transculturelle en milieu hospit.	CEFOPS (HES-S2)	75'538
E-04-0489	BE	E	Entwicklung der Visualisierung von Regeln in öffentlichen Handlungsfeldern	Koordinationsstelle für Integration	72'500
E-04-0490	CH	E	Dokumentarfilm Wanakam	freihändler filmproduktion gmbh	10'000
E-04-0678	TI	E	Una rete regionale, attività l'integrazione?	Commissione comunale per l'integrazione degli stranieri C/o Municipio di Monte Carasso	3'950
E-04-0687	CH	E	Integration durch Information, Staatskunde-Lehrmittel	HEKS Flüchtlings- und Inlanddienst	160'000
E-04-0688	BB	E	ROCHADE. Ein prozessorientiertes Videoprojekt an Schulen zum Thema Ausgrenzung	André Affentranger	35'000
E-04-0689	CH	E	Mutterschaftspass	Schweizerischer Hebammenverband	50'000
E-04-0711	BS	E	Evaluation Einzelprojekte	Büro für sozialökonomische Studien & Projekte	50'000
E-04-0712	BS	E	Forumtheater CRASH	TheaterFalle	44'000
E-04-0720	CH	E	ICMPD-Projekt	ICMPD, International Centre for Migration Policy Development, Wien	67'967
E-04-0721	CH	E	Förderung der interkulturellen Kompetenz bei Hauswartinnen und Hauswarten	Schweizerischer Fachverband der Hauswarte SFH Berufsverband der ausgebildeten Hauswarte BAH c/o Graf und Partner AG	130'000
E-04-0725	CH	E	Voyage à travers l'associationnisme italien en Suisse	Swiss Forum for Migration and Population Studies at the University of Neuchâtel	119'920
E-04-0726	CH	E	Vernetzte Interventionen	Klipp&Klang Radiokurse	65'000
E-04-0728	BE	E	Erhebung des Angebots im Bereich Sprachförderung	Büro für Arbeits- und Sozialpolitische Studien BASS AG	60'392
E-04-0742	CH	E	Interkulturelle Kompetenz von Vermietern in Ausländerfragen	HEV Schweiz	199'900
E-04-0743	CH	E	Materialien zur Integrationspolitik	Sekretariat EKA	61'000
E-04-0745	CH	E	Rencontres	Forum für die Integration der Migrantinnen und Migranten: FIMM Schweiz	290'000
E-04-0746	CH	E	Grafikwettbewerb Theaterprojekt Secondos	Albamig, Büro für interkulturelle Mediation und Kulturförderung	13'000
E-04-0750	CH	E	Broschüre „Image ausländischer Kinder und Jugendlicher“	Kinderlobby Schweiz	5'000

appendice

E-04-0752	AG	E	Italianità in Baden	Historisches Museum Baden	5'000
E-04-0927	ZH	E	Tagung „Bildung für alle. Chancengleichheit und Selektion»	vpod	3'000
E-04-0940	CH	E	Lebensqualität von MigrantInnen 55+	Nationales Forum Alter & Migration Schweizerisches Rotes Kreuz, Departement Migration	5'000
E-04-0989	TI	E	Il ponte, programma televisivo settimanale sull'integrazione	Tele Ticino SA	117'000
E-04-0995	CH	E	Qualitätssicherung und Weiterentwicklung Midnight Projekte	mb.ch -Förderverein Midnight Projekte Schweiz	30'000
E-04-1008	LU	E	Fumetto zum Thema Heimat, Migration und Integration	Verein Fumetto	40'000
E-04-1010	VD	E	Ginkgo	Animation Jeunesse de la Ville de Vevey Michèle Theytaz Grandjean	30'000
E-04-1014	VD	E	Trans-Borde	Service de la jeunesse et des loisirs de la Ville de Lausanne	43'500
E-04-1017	VD	E	Des activités en faveur des jeunes	Fondation Cherpillod Arcades	140'000
E-04-1024	CH	E	Da und fort. Leben in zwei Welten	AV-Produktionen Heinz Nigg	27'000
E-04-1028	LU	E	Partizipation von Jugendlichen mit Migrationshintergrund	Hochschule für Soziale Arbeit Luzern	85'000
E-04-1030	CH	E	Religiöse Bestattungs-Riten	IRAS COTIS	11'500
E-04-1031	LU	E	Quartierreporter/innen	Kontaktnetz Maihof - Löwenplatz c/o Caritas Luzern	20'000
E-04-1032	AG	E	zrugg - Secondotheater	Jugendkoordination Aarau	35'000
E-04-1036	CH	E	Unsere Zukunft in der urbanen Schweiz - Aktionsausstellung	Verein Metropole Schweiz c/o AMS	300'000
E-04-1037	BE	E	Vorabklärung „intravail“	Travail.Suisse	12'960
E-04-1039	CH	E	IDI con TOTO; Pilot 2 Interkultureller Dialog und Integration mit Deutsch Ein SVEB 1 anerkannter DaZ-Lehrgang für Kursleitende im Integrationsumfeld	Verein AkDaF Schweiz	70'000
E-04-1040	CH	E	Nationale Fachtagung ‚Alter & Migration‘	Nationales Forum Alter & Migration	2'000

